SELON L'UNESCO

L'ALGÉRIE ENREGISTRE LE PLUS FORT TAUX DE FEMMES INGÉNIEURES AU MONDE

Page 5

BILAN COVID-19 EN ALGÉRIE

198 NOUVEAUX CAS ET 4 DÉCÈS EN 24H

Page 16

ISSN : 1112-7449

MIDI Libre

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

N° 4195 | Lundi 15 février 2021 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

"UNE POSSIBLE RÉSURGENCE DE LA MALADIE"

LA MISE EN GARDE DE NIBOUCHE

Page 4

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE REÇOIT LES RESPONSABLES DES PARTIS POLITIQUES

TEBBOUNE DISSOUDRA-T-IL LE PARLEMENT ?

Page 3

COUR D'ALGER

L'AFFAIRE "GB PHARMA" REJUGÉE EN APPEL

Page 16

AUTOROUTES À ÉTAGES, STATIONS DE PÉAGE...

LES EXPLICATIONS DE CHIALI

Page 5

3
conventions d'export d'1 million de tonnes de Clinker au port de Annaba.

65
mille personnes dans le secteur de la Santé seront promues en 2021.

608
kg de résine de cannabis saisis en 2020 dans la wilaya d'Oran.

Des milliers d'adeptes de la récitation du Coran choisissent "Maqraa"

La plateforme numérique algérienne de récitation du Coran "Maqraa", mise en place par le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs au cours du Ramadhan de l'année dernière, attire des milliers d'étudiants et de récitants d'Algérie et de l'étranger. La plateforme numérique "Maqraa", créée l'année dernière, durant le Ramadhan suite à la fermeture des mosquées et des écoles coraniques dans le cadre de mesures préventives contre la propagation du nouveau coronavirus, compte aujourd'hui des milliers d'apprenants de la récitation coranique d'Algérie et de l'étranger. Il a fait état, dans ce sens, de quelque 60.000 utilisateurs d'Algérie et d'une quinzaine de pays de tous les continents du monde, affirmant qu'une centaine de cheikhs accrédités pour l'octroi de licences de récitation du Saint Coran assurent l'encadrement et le suivi de ceux qui font appellent à ce mécanisme électronique. Une cinquantaine au début, ces encadreurs seront renforcer par de nouveaux cheikhs et superviseurs afin de répondre à la demande croissante des inscriptions,

appelées à augmenter encore à l'approche du mois sacré.

Convention-cadre entre le Groupe HTT et l'hôtel Liberté d'Oran

Une convention-cadre a été signée entre le Groupe Hôtellerie, Tourisme et Thermalisme (HTT) et l'hôtel Liberté d'Oran visant à promouvoir le partenariat public-privé en vue d'échanger les informations entre les différents intervenants dans le domaine des activités touristiques et culturelles ainsi que la création d'espaces d'art et de culture au niveau des unités hôtelières.

La cérémonie de signature de cette convention a été présidée par le ministre du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail familial, Mohamed Hamidou et la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, en présence de cadres des deux secteurs. Dans ce cadre, le ministre du Tourisme a déclaré que "*cette convention reflète la volonté du secteur de soutenir toutes les initiatives visant la promotion du tourisme local" avec tous les acteurs des secteurs public et privé*", appelant à "*concrétiser cette convention en vue de donner une valeur ajoutée et conférer davantage de professionnalisme au produit touristique public*". Cette expérience concernera au "*début au niveau de 10 hôtels publics à travers le pays en vue d'abriter des activités touristiques et culturelles dans le respect des mesures préventives conter le Coronavirus*", a-t-il ajouté.

Bilan algérien positif au Tournoi international de boxe en Hongrie

Les boxeurs algériens, Mohamed Flissi, Abdelhafid Benchabla et Imane Khelif ont décroché la médaille d'argent lors de la 65e édition du Tournoi international Bocskai-Istvan qui a pris fin vendredi soir dans la ville hongroise de Debrecen, un "*bilan positif*" selon le directeur technique national (DTN), Mourad Meziane. Le tournoi, qui a vu la participation de 170 boxeurs, représentant 20 pays, constitue une des étapes de la préparation des boxeurs algériens en vue des prochaines échéances internationales dont les Jeux Olympiques de Tokyo 2021.

Déjà qualifié aux JO-2021 de Tokyo, Benchabla a été battu en finale de la catégorie des 91 kg par l'un des meilleurs espoirs de la boxe mondiale, le Français Wilfried Florentin (19 ans), champion d'Europe juniors. En demi-finale, le champion algérien (34 ans), en manque flagrant de préparation après plusieurs mois de confinement en raison de la pandémie de la Covid-19, avait pris le meilleur sur le Croate Zvonimir Rebol. De son côté, Mohamed Flissi (52 kg), vice-champion du monde 2013 et médaillé de bronze au mondial de Doha (Qatar) en 2015, a été battu en finale par l'Espagnol Gabriel Mascunano. Qualifié

également aux JO-2021 de Tokyo, Flissi avait arraché son billet pour la finale par forfait suite au retrait de son adversaire du jour, le Hongrois Martin Virban.

DIXIT

Mohamed El Korso, historien

"La France doit, dans le cadre d'un mécanisme de coopération bilatérale, restituer les archives liées aux explosions nucléaires afin de permettre l'identification des lieux d'enfouissement des déchets nucléaires et la délimitation des zones contaminées pour éviter de nouvelles victimes.

Un selfie provoque la destruction d'une œuvre d'1... million de dollars

Un touriste a joué de malchance au musée d'Hirshhorn à Washington, aux États-Unis. L'homme était venu admirer l'installation de l'artiste contemporain Yayoi Kusama, baptisée "*La pièce aux multiples miroirs – Tout l'amour éternel que j'ai pour les citrouilles*". Il a écrasé un cucurbitacé en prenant un selfie.

Après cet incident, l'exposition a été fermée au public. L'œuvre est composée de miroirs réfléchissant l'image de citrouilles jaunes à points noirs disposées sur le sol. Une installation similaire avait été estimée à 800.000 dollars selon Artnet. Chaque visiteur pouvait pénétrer à l'intérieur de l'œuvre pendant 30 secondes.

Un lapin abandonné dans un aéroport, pris pour une... bombe

Un lapin abandonné dans une boîte en carton a failli être à l'origine d'une alerte à la bombe à l'aéroport d'Adélaïde, en Australie. C'est une technicienne de surface qui a découvert, dans la soirée du 27 juin, un sac étrange dans les toilettes. Des policiers sont arrivés et, craignant le pire, ont appelé des experts en explosifs. Après avoir inspecté le sac abandonné, ces derniers y ont découvert un carton avec... un lapin nain. Le petit animal a été remis à la Société royale pour la prévention de la cruauté envers les animaux.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE REÇOIT DES RESPONSABLES DE PARTIS POLITIQUES

Tebboune dissoudra-t-il le Parlement ?

Moins de 24 heures après son retour au pays, le président de la République a entrepris des contacts avec une partie de la classe politique. Ce samedi 13 février, il a reçu séparément trois chefs de partis.

PAR LAKHDARI BRAHIM

Il s'agit d'Abdelkader Bengrina du Mouvement El Bina, de Djilali Soufiane de Jil Jadid et d'Abdelaziz Belaïd du Front el Moustakbal. Selon le parti El Bina, la rencontre entre MM. Tebboune et Bengrina a porté sur des questions politiques, économiques, sociales et de politique étrangère.

Abdelkader Bengrina, candidat malheureux à l'élection présidentielle du 12 décembre 2019, a exposé une série de préoccupations au chef de l'État, appelant notamment à la dissolution du Parlement "*dans les prochains jours*" et la tenue d'élections législatives anticipées. Toujours dans le volet politique, le président d'El Bina a évoqué, selon un communiqué rendu public par son parti, l'élaboration de la nouvelle loi électorale pour concrétiser la transparence et la probité et rendre espoir à l'électeur algérien et appelé à décréter "des mesures rassurantes", pour donner de l'espoir à "*de nombreuses catégories*".

Selon le communiqué, les deux parties se sont engagées à s'en tenir à "*la voie constitutionnelle pour parachever et consolider la légitimité en organisant des élections législatives et locales, face aux adeptes de la période de transition et ceux proposant des solutions douteuses qui poussent vers le vide (institutionnel)*".

Pour Bengrina, "*le Hirak, avec ses idées politiques et ses méthodes civilisées, doit rester une source d'inspiration pour resserrer les rangs, consolider le front interne et poursuivre la lutte contre la corruption sans répit*". Le président d'El Bina a en outre appelé, à trouver des solutions pour les revendications posées par le front social, notamment la mise en place "*des fonds pour la prise en charge de ceux qui ont perdu leur emploi*". Concernant le gouvernement, il a proposé de revoir son action, afin de lui permettre de faire face à la difficile situation économique et sociale, et aux problèmes qui s'accumulent.

Dans une déclaration au terme de cette audience, M. Sofiane Djilali a indiqué que sa rencontre avec le président de la République "*intervient dans le cadre du dialogue politique*" et a permis d'évoquer "*un nombre important de dossier*", soulignant que le pays passait actuellement par "*une importante étape*". Outre "*les élections législatives, les préparatifs y afférent et le Code électoral*", cette audience a été l'occasion, selon M. Soufiane, d'aborder "*nombre de dossiers intéressant le citoyen algérien, à l'instar de la bureaucratie et des problèmes relatifs à l'administration, l'investissement, l'emploi, l'habitat et le développement*".

A cette occasion, le président de Jil Jadid a insisté sur l'importance de "*sortir rapidement de l'organisation des questions politiques, pour élire un Parlement représentant le peuple et des Assemblées locales qui soient le fruit d'élections propres*".

Il sera question après de "*se lancer dans le processus d'édification en s'attaquant aux problèmes majeurs ayant trait au développement du pays, la création d'une économie forte et l'augmentation du pouvoir d'achat du citoyen*", a-t-il ajouté.

Dans une déclaration à la presse, au terme de cette audience, M. Belaid a indiqué s'être entretenu avec le président Tebboune sur "*la situation sociale, politique et économique dans le pays*". Après avoir écouté "*les éclaircissements et l'analyse approfondie de la situation par le président de la République*", le président du Front El Moustakbel a fait part de son avis et de celui de son parti concernant tous les points abordés. M. Belaid a affirmé être "*très optimiste*" après cette audience, au vu de ce qu'il avait ressenti chez M. Tebboune, comme "*une forte volonté de résoudre, à l'avenir, tous les problèmes en suspens*".

Le président du Front El Moustakbel a formé le vœu de voir, "*l'élite politique, la société civile et les citoyens, contribuer à la préservation de la stabilité du pays*", ce qui est, a-t-il ajouté, susceptible de "*résoudre tous les problèmes*".

Dans la journée d'hier, le président de la République a reçu également Abderrazak Makri, président de Mouvement de le société pour le paix (MSP). Au cours de l'entretien, le président de le République a évoqué le situation politique, économique, sociale e et les mesures qu'il entend prendre, selon le communiqué publié par le MSP.

De son côté, Abderrazak Makri, président du Mouvement de le société pour le paix (MSP), a présenté les points de vue de son mouvement sur divers dossiers, d'une manière qui assure le stabilité de pays.

La réunion a été l'occasion d'aborder "*nombre de dossiers intéressant le citoyen algérien, à l'instar de le bureaucratie et les problèmes relatifs à l'administration, l'investissement, l'emploi, l'habitat et le développement*", et tout ce qui peut aider à réaliser un décollage économique et incarne le dignité du citoyen, et d'une manière qui améliore le vie des Algériens et protège le pays les risques régionaux et internationaux.

L. B.

TEXTES D'APPLICATION DE LA NOUVELLE LOI SUR LES HYDROCARBURES

La commission ad-hoc à pied d'œuvre

La commission de préparation des textes d'application de la nouvelle loi sur les hydrocarbures, poursuit ses réunions, afin de parachever les textes restants et permettre à l'Algérie de lancer des appels d'offres internationaux et relancer sa production pétrolière, a indiqué samedi un communiqué du ministère de l'Energie.

"*Les réunions de la commission de préparation des textes d'application de la nouvelle loi sur les hydrocarbures 13-19, composée de 7 groupes de travail, se poursuivent depuis le 10 février courant à Oran*", a précisé la même source. Ces groupes sont constitués d'un groupe d'aval et marketing, un pour le volet institutionnel, un pour le volet fiscal, un pour le transport des hydrocarbures et un groupe technique en plus d'un autre groupe pour les contrats et un autre pour la santé, la sécurité et l'environnement, ajoute la même source.

Ces groupes de travail comptent des experts et cadres algériens représentant le ministère de l'Energie, Alnaft, Sonatrach, ainsi que l'Autorité de régulation des hydrocarbures (ARH).

Active depuis août 2020, la commission est parvenue à parachever 35 textes d'application sur un total de 43 dont 32 ont été transmis au Secrétariat général du Gouvernement (SGG) qui œuvre d'arrache-pied à leur examiner et à les approuver.

Les groupes de travail se penchent aussi sur la préparation de projets de contrat, a ajouté la même source.

Evoquant le rythme de travail de cette commission, la même source a indiqué que les groupes travaillent de jour comme de nuit, y compris les jours fériés pour parachever les textes d'application restants.

R. N.

DEMANDE ET RETRAIT DU CASIER JUDICIAIRE

Lancement du service en ligne

Le dispositif de demande et de retrait à distance de la version électronique du casier judiciaire sera lancé officiellement lundi, au siège de la Direction générale de la modernisation de la justice à Bir Mourad Rais, a indiqué dimanche un communiqué du ministère de la Justice.

"*Dans le cadre de la concrétisation de la modernisation des prestations judiciaires, adoptée par le ministère de la Justice en matière de simplification des démarches d'obtention à distance des documents de justice, il sera procédé au lancement officiel du dispositif de demande et de retrait à distance du casier judiciaire (bulletin N°3), lundi 15 février 2021, à partir de 10h00, au siège de la Direction générale de la modernisation de la justice à Bir Mourad Rais*", lit-on dans le communiqué.

Devenant, désormais "entièrement électronique", ce service "*épargnera au citoyen la contrainte du déplacement vers l'enceinte judiciaire, et ce au titre du programme de numérisation et de modernisation de la structure d'état civil et de l'amélioration du service public dans le secteur de la Justice*".

Ce service, qui vise également à "*renforcer les mécanismes à même de rapprocher l'Administration du citoyen, figure parmi les plus importants axes prioritaires, que le Gouvernement a tenu à concrétiser en matière d'e-gouvernance et de lutte contre la bureaucratie*", indique-t-on dans le communiqué.

R. N.

SELON UNE ÉVALUATION DE L'ANCA

Les restaurateurs ont perdu 80% de chiffres d'affaires

Depuis l'apparition de la pandémie virale, il y a presque un an, les restaurateurs, à l'instar des autres commerçants, ont perdu 80% de leurs chiffres d'affaires. La reprise reste encore difficile malgré les mesures de déconfinement sanitaire.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

C'est ce qu'a estimé l'Association nationale des commerçants et artisans, qui a rendu son premier bilan sur la situation des restaurateurs. Le président de cette Association, El Hadj Tahar Boulenouar, déplore que "*les activités des restaurateurs ont nettement diminué depuis l'apparition de Covid-19, avec des conséquences dramatiques sur la fermeture de certains établissements*".

Il indique que "*l'activité du restaurateur repose à 90%, sur le service de table au client et que le fait de réduire les heures à l'activité, la clientèle a beaucoup diminué*".

Avec les mesures prises par les pouvoirs publics concernant cette activité, les restaurateurs sont obligés de servir leurs clients par des repas à emporter, et de fermer boutique à 21 heures.

C'est généralement l'heure où ils font le plein avec une demande de plus en plus prononcée. Avec ces mesures de restrictions, le chiffre d'affaires des restaurateurs a baissé de 80%, selon le compte-rendu de l'ANCA. "*Beaucoup de restaurateurs ont essuyé des pertes, et ont été obligés de compresser ou diminuer leurs effectifs*".

Certains établissements n'ont pas résisté au choc, en mettant les clés sous le paillasson, alors que d'autres ont transformé leurs boutiques en fast-food, pour ne pas perdre la face.

Pour El Hadj Tahar Boulenouar, "*les restaurateurs ne sont pas comme les autres commerçants car leurs charges de loyers et les dépenses sur les produits sont beaucoup plus importantes*".

De plus, certains restaurants ont été frappés par des décisions de suspension de leurs activités, suite au non-respect des mesures sanitaires, comme le port du masque et la distanciation sociale.

Ce qui, de qui de l'avis du président de l'Association, a mis *"à rude épreuve les propriétaires des restaurants*". Il appelle de ce fait, les autorités à ne pas trop sévir sur les restaurants, qui manquent de vigilance à ce propos et de seulement verbaliser les gérants, en cas de manquement aux mesures sanitaires.

Pour ce qui des solutions proposées, l'ANCA demande aux autorités "*de procéder aux mesures d'accompagnement des ces établissements à travers des compensations financières*". Mais il semble que la piste *"d'amnistie fiscale sur la période d'arrêt de l'activité sera une mesure réconfortante*".

Le président de l'ANCA exhorte les autorités, à faciliter l'octroi de crédits à cette catégorie de commerçants, car cette année n'annonce pas de perspectives rassurantes sur une reprise normale de cette activité.

F. A.

RAPATRIEMENT DES ALGÉRIENS BLOQUÉS EN FRANCE

Les vols se feront à partir de Roissy Charles de Gaulle

Les vols de rapatriement des Algériens bloqués en France, en raison de la crise sanitaire du coronavirus, se feront au départ de l'aéroport de Roissy Charles de Gaulle, à partir de ce mardi 16 février courant, a indiqué la Compagnie aérienne nationale, Air Algérie. Même sur le site des aéroports de Paris (ADP), ce changement a été mis à jour, puisqu'aucun vol d'Air Algérie n'est programmé à compter de la date précitée au départ d'Orly. Au total, trois vols quotidiens seront opérés, à savoir, AH 1003 (12h30), Ah 1001 (14h40) et AH 1215 (16h20).

"UNE POSSIBLE RÉSURGENCE DE LA MALADIE"

La mise en garde de Nibouche

La contamination quotidienne due à la pandémie de la Covid-19, en Algérie, est stable depuis deux semaines. Cependant, "*il est fort possible, qu'une résurgence de la maladie survienne, d'un moment à l'autre*", a alerté le chef de service Cardiologie au CHU Nafissa Hammoud. Dans une déclaration à la Chaîne 3 de la Radio algérienne, Djamel Eddine Nibouche, a averti quant aux relâchements et de ne pas respecter les mesures barrières et d'hygiènes pour parer contre le coronavirus. "*Il faut faire très attention, il est fort possible qu'il y ait un changement du comportement du virus actuel qui circule en Algérie, par l'introduction d'une variante venant d'un pays voisin*", a-t-il déclaré.

Le professeur Nibouche a insisté, également, sur le strict respect des mesures de prévention, *"pour empêcher une nouvelle vague de contamination"*."*Il s'agit de maintenir les mesures barrières, l'identification des clusters actuels, et élargir à grandes échelles les campagnes de vaccination*", a-t-il expliqué.

R. N.

VACCINATION ANTI-COVID-19

Lancement d'une plateforme numérique pour la gestion de l'opération

PAR RACIM NIDHAL

Le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière a lancé une plateforme numérique, pour l'organisation de l'opération de vaccination anti-covid-19 qui a ciblé au départ deux wilayas pilotes, à savoir Blida et Alger, et qui sera généralisée, dès la semaine prochaine, aux wilayas restantes.

Dans le cadre de la campagne nationale de vaccination anti-Covid 19 et pour garantir "*une bonne organisation des personnes à vacciner, le ministère a mis en place une plateforme numérique qui comprend, outre les données relatives aux catégories ayant bénéficié ou devant bénéficier de cette opération, le nom de la région, de l'établissement et le numéro du lot*", a déclaré samedi à l'APS, le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du coronavirus, le Dr Djamel Fourar.

Cette plateforme sera ouverte au grand public, ce qui permettra aux personnes désirant bénéficier de ce vaccin parmi les catégories ciblées, de s'inscrire dans cette plateforme en fonction de la région et de l'établissement le plus proche pour obtenir un rendez-vous, aussi bien pour la première que pour la deuxième dose, explique le Dr Fourar.

Cette plateforme permettra, en peu de temps, de collecter toutes les données liées à la campagne de vaccination, qui seront étudiées, suivies et évaluées par le ministère de tutelle, a-t-il ajouté.

A travers cette plateforme, les experts du Centre national de pharmacovigilance et de matériovigilance (CNPM), suivront les effets secondaires du vaccin, dans le cas d'une déclaration par le corps médical supervisant cette opération ou par la personne vaccinée, aussi bien juste après la vaccination qu'à long terme.

Dans le cadre de la numérisation du secteur, le ministère de la Santé a lancé plusieurs plateformes, dont celles de la prise des rendez-vous de radiothérapie et de gestion des établissements relevant du secteur privé et autres liées aux différentes activités sanitaires et programmes des soins et de prévention.

R. N.

TRANSPORT FERROVIAIRE

Renforcement des dessertes sur les grandes lignes

La Société nationale des transports ferroviaires (SNTF), renforcera, à partir d'aujourd'hui lundi, le trafic ferroviaire sur les grandes lignes, dans le cadre de la reprise progressive de la circulation des trains de transport des voyageurs, a-t-elle annoncé hier dans un communiqué. Le Société ferroviaire a annoncé la reprise du trafic ferroviaire sur la ligne Alger-Constantine-Annaba (Aller- retour), ainsi que l'ajout de deux trains sur la ligne Alger-Oran, aller et retour. La Compagnie ferroviaire a fixé les horaires de la reprise des trains sur la ligne Alger-Constantine-Annaba comme suit: départ à 6h25, le samedi, lundi et mercredi. Annaba-Constantine-Alger : départ à 6h10 le dimanche, mardi et jeudi. Elle a mentionné que ces trains desserviront les gares des grandes villes, notamment Bouira, Bordj Bou Arreridj, Sétif, El Eulma, Constantine, Skikda et Annaba. Pour la ligne Alger -Oran (Aller-retour) le départ est prévu à 6h10 et 14h00, avec arrêts dans les grandes gares. La SNTF a indiqué, par ailleurs, que les relations assurées par des trains couchettes sont actuellement interrompues, en application du protocole sanitaire. Elle a également précisé, que la circulation des trains dont les horaires coïncident avec les heures de confinement partiel à domicile, reprendra progressivement selon l'évolution de la situation sanitaire. "*Cette reprise intervient après la décision des autorités publiques, de la reprise progressive et contrôlée de l'activité du transport inter-wilayas des voyageurs*", a rappelé le communiqué. Pour plus d'informations, l'Entreprise publique a appelé les usagers du train, à ce rapprocher des gares SNTF, ou consulter son site web : www.sntf.dz **R. N.**

AUTOROUTES À ÉTAGES, STATIONS DE PÉAGE

Les explications de Chiali

Le ministre des Travaux publics et des Transports par intérim, Farouk Chiali, a évoqué, hier, les dossiers de décongestion de la capitale, Alger, par le projet de réalisation des autoroutes à étages et les stations de péage, qui seront installées tout au long de l'autoroute Est-ouest. Intervenant sur les ondes de la Radio chaîne 3, Farouk Chiali a indiqué que les autoroutes à étages ne sont pas une nouveauté dans le monde, mais, ça l'est en Algérie. "Même les autoroutes étaient une nouveauté à un moment donné", a-t-il rappelé.

PAR CHAHINA ASTOUATI

"*Nous avons vu ce qui s'est fait ailleurs dans le monde, en Malaisie, aux Emirats arabes unis, Thaïlande…*", a-t-il dit, en expliquant : "*Une autoroute à étages c'est un pont qui est long, c'est ça la différence*".

"*Par exemple, elle va se trouver sur la rocade sud, entre l'aéroport d'Alger et Zéralda, ou de l'aéroport jusqu'au centre d'Alger, et elles seraient (réalisées) sur les autoroutes actuelles et adossées à un transport de masse, soit un tramway, un métro aérien, un monorail ou un métro tout court*", a expliqué le ministre.

Selon lui : "*la proposition des groupements qui vont soumissionner, vont nous proposer des solutions diverses*". Farouk Chiali pense que *"ce n'est pas de l'utopie et que ça va être une réalité », pour décongestionner la capitale. C'est un projet tout à fait objectif et tout à fait réaliste*", a-t-il estimé.

Interrogé sur les stations de péage qui seront installées tout au long de l'autoroute Est-ouest, le ministre a indiqué : *"On s'est engagé à achever les stations de péage et les gares de péage, avant la fin de cette année".*

"Nous sommes en train de les suivre régulièrement", a-t-il assuré. Pour ce qui est du retard, Chiali a expliqué : "*L'année 2020 a été délicate pour tout le monde (pandémie du Covid-19, ndlr). Comme c'est des équipements qui viennent de l'étranger, ce sont des étrangers qui viennent les mettre en place. On a eu ce décalage"*, a-t-il expliqué.

La Transsaharienne totalement achevée d'ici juin prochain

Le dernier tronçon de la route transsaharienne sera réceptionné d'ici le mois de juin, indique Farouk Chiali, ministre des Transports et des Travaux publics par intérim.

"*C'est une entreprise algérienne qui s'occupe des derniers travaux de ce tronçon qui se trouve au Niger*", dit-il, en précisant que *l"axe de la Transsaharienne entre l'Algérie et Lagos sera totalement achevé en juin prochain. «Une cérémonie sera organisée au Niger pour achever ce projet africain de 4.000 kilomètres avec des tronçons vers la Tunisie, le Tchad et le Mali*", affirme t-il.

L'invité de la Radio nationale fait savoir que les routes du Sud sont retenues comme priorité, vu que le développement du pays va être orienté vers l'Afrique subsaharienne. Il cite comme exemple, la route Adrar-Reggan- Bordj Badji Mokhtar, long de 550 kilomètres, et qui est en cours de réalisation. "*Il ya aussi la réhabilitation des tronçons reliant In Salah à Tamanrasset (700 km), et celle-ci à In Guezzam (400 km)*", ajoute-il.

Le ministre précise, que les routes du sud, notamment subsaharienne, sont raccordées avec l'autoroute est ouest. Il ajoute, dans le même registre, que son département a développé un schéma directeur qui permet l'interconnexion des régions entre elles. Un schéma, dit-il, qui prend en compte le développement du pays.

M. Chiali a affirmé que des travaux sont en cours pour transformer la transsaharienne en autoroute au niveau de l'Algérie. La Route nationale Une (N1) avait été intégrée dans le projet de la Transsaharienne, a-t-il fait savoir, évoquant à ce propos des travaux engagés pour sa transformation en autoroute dans certains endroits.

"*Le 28 octobre dernier, nous avons ouvert à la circulation le tronçon Chiffa-Berrouaghia sur 52 kilomètres et la RN 1 transformée en autoroute par endroits ce qui permet d'avoir 550 kilomètres d'autoroute entre Alger-Ghardaïa. Il nous reste à peine 7 kilomètres à terminer*", a-t-il détaillé.

M. Chiali s'est exprimé aussi sur les projets en cours de réalisation dans certaines wilayas du Nord. Il s'agit notamment du projet de l'autoroute Tiaret-Relizane (52 kilomètres), dont l'étude est finalisée, ainsi que le projet de l'autoroute Tènes-Tissemsilt-Tiaret (220 kilomètres).

Selon le ministre, le projet de Tènes-Tissemsilt est en cours de réalisation au niveau de Chlef et l'objectif tracé est de l'achever dans les prochains mois, a-t-il noté, alors qu'au niveau de Tissemsilt-Ain Defla, la route est pratiquement dédoublée, a-t-il soutenu.

L'autre dossier sur lequel est focalisé le secteur est celui de la réalisation des routes au niveau des zones d'ombre, a-t-il fait savoir, considérant que ce projet comme une des priorités du secteur.

S'agissant du volet du financement, le secteur a bénéficié en 2021 d'un budget de 63 milliards DA destiné notamment pour l'entretien du réseau routier, dont 40 milliards DA seront mobilisés avec le ministère de l'Intérieur pour les chemins communaux et de wilayas, et 13 milliards DA pour les routes nationales.

C. A.

SELON L'UNESCO

L'Algérie enregistre le plus fort taux de femmes ingénieures au monde

L'Algérie enregistre le plus fort taux de femmes ingénieures au monde, selon le dernier rapport de l'UNESCO intitulé "*La course contre la montre pour un développement plus intelligent*", publié jeudi 11 février 2021, à l'occasion de la Journée internationale des femmes et des filles de science.

L'Unesco a dénoncé dans son rapport la faible proportion de femmes diplômées en ingénierie dans le monde. Elles ne sont que 28% contre 40% en informatique.

Selon le chapitre du rapport intitulé : "*Pour être intelligente, la révolution numérique devra être inclusive*", les plus fortes représentations de femmes parmi les diplômé(e)s en ingénierie se trouvent notamment dans les États arabes, tels que l'Algérie (48,5%), le Maroc (42,2%), Oman (43,2%), la Syrie (43,9%) et la Tunisie (44,2%).

Dans ce même chapitre, il est souligné que la proportion de femmes parmi les diplômés en ingénierie est inférieure à la moyenne mondiale dans de nombreux États membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). C'est notamment le cas en Australie (23,2%), au Canada (19,7%), au Chili (17,7%), en République de Corée (20,1%), aux États-Unis (20,4%), en France (26,1%), au Japon (14,0%) et en Suisse (16,1%).

Ce rapport de l'Unesco axé sur les Objectifs de développement durable pour 2030 et sur la quatrième révolution industrielle, a été produit avec le soutien de la Fondation Ipsen et il sera publié dans son intégralité en avril 2021.

R. N.

AFFAIRE DU PILLAGE DU FONCIER TOURISTIQUE À SKIKDA

Le procès en appel reporté

La Cour d'Alger a reporté, hier, au 28 février en cours le procès en appel de l'affaire de pillage du foncier touristique dans la wilaya de Skikda dans laquelle sont poursuivis l'ancien Premier ministre, Ahmed Ouyahia ainsi que d'autres ministres.

Le report fait suite à la demande de la Défense des accusés.

Début janvier dernier, le Tribunal de première instance avait prononcé des peines allant de trois (3) à sept (7) ans de prison ferme à l'encontre de l'ancien Premier ministre, Ahmed Ouyahia et des deux anciens ministres des Travaux publics, Amar Ghoul et Abdelghani Zaalane, poursuivis dans cette affaire.

Le tribunal a condamné Ahmed Ouyahia à une peine de 7 ans de prison ferme assortie d'une amende d'un million de dinars, alors que les deux anciens ministres des Travaux publics, Amar Ghoul et Abdelghani Zaalane ont écopé d'une peine de 3 ans de prison ferme assortie d'une amende d'un million de DA.

L'investisseur Ben Fassih Mohamed a été condamné à 4 ans de prison ferme, assortie d'une amende d'un million de DA.

La même juridiction a également prononcé une peine de 2 ans de prison ferme et une amende d'un million DA a l'encontre des ex-walis de Skikda Fawzi Ben Hocine et Derfouf Hadjri, tandis que l'ancien wali Mohamed Bouderbali, a été condamné à 5 ans de prison ferme.

Pour ce qui est des autres accusés, Kamel Aliouane, a écopé de deux ans de prison ferme.

L'ancien directeur des domaines Rachid Amara a écopé de deux ans de prison. Une peine de deux ans de prison ferme a été prononcée contre le fils de l'homme d'affaires Ben Fassih Mohamed.

Sont poursuivis pour abus de fonction, octroi d'indus privilèges et dilapidation de deniers publics dans l'affaire de pillage du foncier à Skikda, l'homme d'affaires Mohamed Ben Fassih et l'ancien premier ministre Ahmed Ouyahia, les anciens ministres des Transports et des Travaux publics Amar Ghoul et Abdelghani Zaalane, d'anciens walis de Skikda et plusieurs cadres des Directions exécutives.

R. N.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DES RESSEOURCES EN EAU
DIRECTION DE RESSEOURCES EN EAU DE LA WILAYA D'ADRAR

AVIS RECTIFICATIF D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

Opération :ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE TAMENTIT Y COMPRIS
UN CHATEAU D'EAU SURELEVE DE 2000 m³ à partir du nouveau champ de captage de Noumenas
Projet :
Lot 05 : Fonçage et équipement d'un forage d'AEP Tamentit III bis Cne Tamantit daira Fenoughil
Lot 07 : Réalisation d'un système de Télégestion

Conformément à la disposition de l'article 65 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2016, portant réglementation des marchés publics et délégation du service public.

Des soumissionnaires ayant participé à l'avis l'appel d'offre ouvert avec exigences des capacités minimales N°: **18/2020** paru le **21/10/2020** dans les quotidiens " dz ليكيب " et **22/10/2020** " Midi Libre", Qu'à l'issue des analyses et jugement des offres, le marché à été attribué provisoirement à :

Lot n°	n° du plis	Soumissionnaire	Montant	Délai	Note Tech	obs
05	06	SARL ETHFR HACIANE	11 748 275,00 DA	02 mois	48.00	Moins disant
07	01	SPA ALGEAUX	93 389 772.00 DA	07 mos	60.71	Moins disant

Les soumissionnaires intéressés à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de Leurs offres techniques et financées, sont invités de se rapprocher des services de l'établissement au plus tard trois **(03) jours** à compter du premier jour de la publication du prisent avis conformément à **l'article 82** aliénée **« 04»** du décret présidentiel **n° 15/247** du **16/09/2015,** portant réglementation des marché publics et délégation du service public.

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours dans les **10 jours** qui suivant la date de publication de cet avis d'attribution provisoire auprès de l'autorité compétente, conformément à **l'article 82** aliénée **«03»** du décret présidentiel **n° 15/247** du **16/09/2015** portant réglementation des marché publics et délégation du service public.

Midi Libre n° 4195 - Lundi 15 février 2021 - Anep 2116 002 928

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE BLIDA.

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 05/2021
NIF: 411024000009010

La direction des équipements publics de la wilaya de Blida lance un avis d'appel d'offre :

PROJET : REHABILITATTION, ET EQUIPEMENT DU STADE MUSTAPHA TCHAKER A BLIDA.
EN DIX (10 LOTS).

LOT N° 01::REHABILITATION SOUS TRIBUNE (ZONE FIFA)
LOT N° 02 : CHARPENTE METALLIQUE (ZONE FIFA)
LOT N° 03 : AMENAGEMENT EXTERIEUR ET V.R.D
LOT N° 04 : BLOCS SANITAIRE PUBLICS
LOT N° 05 :SIEGERIE DES GRADINS SECTEUR (A)
LOT N° 06 :SIEGERIE DES GRADINS SECTEUR (B)
LOT N° 07 :SIEGERIE DE LA TRIBUNE « ZONE FIFA »
LOT N° 08 : CHARPENTE METALLIQUE (GRADINS)
LOT N° 09 :PISTE D'ATHLETISME
LOT N° 10 : GRAND ECRAN NUMERIQUE

Seules Entreprises qualifiées et spécialisées peuvent consulter et retirer le cahier des charges auprès de la DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE BLIDA sur présentation du certificat de qualification en cours de validité copie conforme certifiée en Bâtiment et suivant les conditions d'éligibilité pour chaque lot mentionné à l'article N°04 du présent cahier de charge.
N.B : Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour 1 (un) ou plusieurs lots, et ne peuvent être retenu que pour un seul lot.

1- Le dossier de candidature contient :

- Déclaration de candidature remplis cachet et signée par le soumissionnaire
- Déclaration de probité dûment remplis cachet et signée par la personne habilitée.
- Statut de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une personne morale (copie).
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous-traitants.
- Certificat de qualification et de classification (revoir article 04) et plus dans le domaine de bâtiment come activité principale ou secondaire en cours de validité (copie)
- Attestation de bonne exécution délivrée par les maîtres d'ouvrage publics.
- Les bilans comptables des trois (03) dernières années doit être visées par les services des impôts (copie).
- Liste de personnel justifié par diplôme et affiliation CNAS.
- Liste de moyens matériels justifier par (carte grises plus police d'assurance en cours de validité pour le matériel roulant, factures d'achat pour le matériel non roulant, en cas de location joindre contrat notarié).

2-L'offre technique contient :

- Déclaration à souscrire dûment remplis cachet et signée par la personne habilitée.
- Le présent cahier des charges paraphé et signé lu et accepté par le soumissionnaire annexé.
- Une mémoire technique
- **Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».**

3-L'offre financière contient :

- La lettre de soumission dûment remplie paraphée, signée, cachetée et datée.
- Le bordereau des prix unitaires dûment remplié paraphé, signé, cacheté et daté.
- Le détail quantitatif et estimatif dûment remplié, paraphé, signé, cacheté et daté.
- La décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF).

L'offre doit être présentée par le soumissionnaire de la manière suivante :

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offre ainsi que la mention« Dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres – Avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales **N°05/2021 PROJET : REHABILITATTION, ET EQUIPEMENT DU STADE MUSTAPHA TCHAKER A BLIDA - EN DIX (10 LOTS).**

-LOT N° 01::REHABILITATION SOUS TRIBUNE (ZONE FIFA - LOT N° 02 : CHARPENTE METALLIQUE (ZONE FIFA- LOT N° 03 : AMENAGEMENT EXTERIEUR ET V.R.D- LOT N° 04 : BLOCS SANITAIRE PUBLICS- LOT N° 05 :SIEGERIE DES GRADINS SECTEUR (A)- LOT N° 06 :SIEGERIE DES GRADINS SECTEUR (B)- LOT N° 07 :SIEGERIE DE LA TRIBUNE « ZONE FIFA »- LOT N° 08 : CHARPENTE METALLIQUE (GRADINS)- LOT N° 09 :PISTE D'ATHLETISME- LOT N° 10 : GRAND ECRAN NUMERIQUE.

La durée de préparation des offres est fixée à 15ème jour à partir de la première parution de l'appel d'offre dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP.

La date de dépôt des offres : les offres doivent être déposées le dernier jour de la durée de préparation des offres avant 12h 00, auprès la direction des équipements publics de la wilaya de Blida. Si le jour de l'ouverture des plis coïncide avec un jour férié ou un week-end l'ouverture se fera le jour qui suit.

La durée de la validité des offres est de 03 mois augmentée de la durée de préparation des offres.

Midi Libre n° 4195 - Lundi 15 février 2021 - Anep 2116 002 965

MIDI
ÉCONOMIE

Pages 8 - 9 et 10

Urgence d'une nouvelle gouvernance et de nouvelles intermédiations pour la gestion des tensions sociales

L'épidémie du coronavirus et la chute du cours des hydrocarbures ont mis en évidence la vulnérabilité de l'économie algérienne assise essentiellement sur la rente des hydrocarbures qui irrigue toute la société.

Urgence d'une nouvelle gouvernance et de nouvelles intermédiations pour la gestion des tensions sociales en Algérie

L'épidémie du coronavirus et la chute du cours des hydrocarbures ont mis en évidence la vulnérabilité de l'économie algérienne assise essentiellement sur la rente des hydrocarbures qui irrigue toute la société.

PAR PR ABDERRAHMANE MEBTOUL

Dire qu'aujourd'hui que la situation économique et sociale en Algérie est préoccupante constitue un euphémisme, expliquant actuellement les vives tensions sociales (voir notre interview parue dans le quotidien international lemonde.fr Paris - 05/02/2021). L'illusion d'une rente éternelle, du fait d'une panne d'idées, ne peut que conduire le pays à l'impasse.

1.-L'Algérie traverse une crise de gouvernance

Le constat de la situation actuelle concerne la gouvernance où les différents scandales financiers en Algérie, touchent l'ensemble des secteurs publics et privés, dépassant souvent l'entendement humain du fait de leur ampleur. Un ancien Premier ministre ayant présidé aux destinées du pays pendant plus de 20 ans qui demandait à la population l'austérité, déclare publiquement qu'il se livrait à la vente de lingots d'or au marché noir suite aux cadeaux reçus de l'étranger pour services rendus, accentuant le divorce Etat-citoyens. Ces constats témoignent de la désorganisation des appareils de l'Etat censés contrôler les deniers publics et surtout le manque de cohérence entre les différentes structures où le président de la république Abdelmadjid Tebboune récemment en janvier 2021 a mis en relief le résultat mitigé de l'action gouvernementale. Aussi, s'impose une nouvelle politique et la moralisation de la société du fait que la corruption constitue un frein à l'investissement national ou international créateur de valeur ajoutée. Selon Transparency International dans son rapport de janvier 2021 pour l'Algérie, la majorité des institutions administratives et économiques sont concernées par ce cancer de la corruption. L'on sait que les auteurs de l'IPC considèrent qu'une note inférieure à 3 signifie l'existence d'un haut niveau de corruption, entre 3 et 4 un niveau de corruption élevé, et que des affaires saines à même d'induire un développement durable ne peuvent avoir lieu, cette corruption favorisant surtout les activités spéculatives. Le rapport de janvier 2021, concernant l'année 2020, classe l'Algérie à la 104e place sur 180 pays avec une note de 36 sur 100. Certes, à court terme, bien que la situation soit difficile avec les tensions budgétaires, contrairement aux supputations de certains méconnaissant la morphologie sociale, ou de certains faisant peur avec le calcul de préserver le statu quo en différant les réformes nécessaires versant toujours dans l'alarmisme, sans proposer de solutions réalistes, l'Algérie connaît, certes, une crise financière avec la baisse drastique des réserves de change et de vives tensions budgétaires mais souffre surtout d'une mauvaise gouvernance, expliquant les risques de vives tensions sociales en 2021.

Il suffit d'aller enquêter dans les quartiers d'Algérie et de recueillir les sentiments des citoyens, loin des bureaux climatisés de nos bureaucrates, pour constater qu'il existe une véritable crise morale, un sentiment d'injustice sociale et de révolte latente surtout d'une jeunesse désespérée de son avenir. La situation peut être maîtrisable, sous réserve d'une plus grande rigueur budgétaire et d'une lutte contre les surcoûts, le gaspillage et la corruption renvoyant. Faute de réformes structurelles, évitant les replâtrages, le retour au FMI sera inévitable à l'horizon 2022 avec d'inévitables tensions sociales et politiques avec des incidences géostratégiques facteur de déstabilisation de toute la région méditerranéenne et africaine (voir notre interview 28/12/2017 à *American Herald Tribune*).

2.- L'Algérie a besoin d'un système partisan et d'une société civile connectés à la société

Les partis politiques traditionnels et la société civile appendice du pouvoir vivant par la rente sont souvent incapables de servir d'intermédiation politique et sociale, car non crédible aux yeux de la population où en cas de malaise les forces de sécurité se retrouvent seuls en face des citoyens. D'où l'importance de comprendre la nouvelle cartographie sociale afin de faire émerger de nouvelles forces politiques et sociale. Les partis traditionnels

avec un nombre impressionnants de micro partis créés pour la circonstance, moyennant une rente, se manifestent lors des élections meublant le vide, impuissant presque toujours à agir sur le cours des choses et à formuler clairement les préoccupations et les aspirations de la société réelle. En raison des crises internes qui les secouent périodiquement, du discrédit qui frappent la majorité d'entre elles, de la défiance nourrie à leur égard et à l'endroit du militantisme partisan, les formations politiques actuelles ont une faible capacité aujourd'hui de faire un travail de mobilisation et d'encadrement efficient, de contribuer significativement à la socialisation politique et donc d'apporter une contribution efficace à l'œuvre de redressement national.

Ce sont-là des raisons suffisamment importantes pour envisager sérieusement de réorganiser le système partisan pour qu'il puisse remplir la fonction qui est la sienne dans tout système politique démocratique. D'où l'urgence de sa restructuration loin des injonctions administratives. En effet, le discrédit qui frappe les formations politiques doit laisser la place à des formations crédibles non crées artificiellement supposant une appréciation objective du statut et du rôle qui doivent être les leurs dans une société qui ambitionne de rejoindre le rang des sociétés démocratiques et afin de mobiliser la société d'autant plus que pour les années à venir, les réformes différées pour une paix sociale fictive, transitoire, seront très douloureuses. Quant à la société civile, force est de constater qu'elle est éclatée y compris certaines confréries religieuses qui avec la désintégration sociale et une jeunesse parabolée ont de moins en moins d'impacts contrairement à une vision du passé. Comme pour les partis, la majorité se manifeste que sur instrumentalisation, vivant du transfert de la rente et non sur la base des cotisations de leurs adhérents.

C'est que la confusion qui prévaut actuellement dans le mouvement associatif national rend malaisée l'élaboration d'une stratégie visant à sa prise en charge et à sa mobilisation. Sa diversité, les courants politico-idéologiques qui la traverse et sa relation complexe à la société et à l'Etat ajoutent à cette confusion. Constituée dans la foulée des luttes politiques qui ont dominé les premières années de l'ouverture démocratique, elle reflétera les grandes fractures survenues dans le système politique national. Ainsi, la verra-t-on rapidement se scinder en quatre sociétés civiles fondamentalement différentes trois au niveau de la sphère réelle et une dominante dans la sphère informelle. Le plus gros segment, interlocuteur privilégié et souvent l'unique des pouvoir publics sont des sociétés civiles appendice du pouvoir se trouvant à la périphérie des partis du pouvoir où les responsables sont parfois députés, sénateurs, vivant en grande partie du transfert de la rente. Nous avons une société civile ancrée franchement dans la mouvance islamiste, certains segments étant l'appendice de partis islamiques légaux. Nous avons une société civile se réclamant de la mouvance démocratique, faiblement structurée, en dépit du nombre relativement important des associations qui la composent, et minée par des contradictions en rapport, entre autres, avec la question du leadership.

Et, enfin, nous avons une société civile informelle, inorganisée, qui s'est retrouvée au niveau du Hirak, atomisée qui est de loin la plus active et la plus importante, formant un maillage dense, tous les acteurs voulant un changement, mais du fait de tendances idéologiques contradictoires incapables de s'entendre sur un programme de gouvernement cohérent. Sans l'intégration intelligente de la sphère informelle, non par des mesures bureaucratiques autoritaires, mais par l'implication de la société elle même, il ne faut pas compter sur une réelle dynamisation de la société civile. Car lorsqu'un Etat veut imposer ses propres règles déconnectées par rapport aux pratiques sociales, la société, enfante ses propres règles qui lui permettent de fonctionner avec ses propres organisations. La dynamisation de la société civile afin d'en faire un instrument efficace d'encadrement de forces vives et un levier puissant de leur mobilisation en vue de leur implication active dans la société n'a de chance de réussir que si le mouvement associatif qui le compose ne soit pas au service d'ambitions personnelles inavouables et parfois douteuses.

3.-La nécessaire cohésion sociale.

Il y a lieu de distinguer plusieurs formes de protections sociales . Outre toutes les entités religieuses d'assistance qui dans les sociétés traditionnelles jouent un rôle souvent important, fondamentalement nous avons quatre institutions qui jouent un rôle décisif dans la couverture des risques de l'existence, et ceci d'une manière à la fois concurrente, complémentaire et solidaire : la famille et la tribu, l'entreprise, les marchés et l'Etat. **Premièrement,** la famille et la tribu peuvent être considérées, d'un point de vue économique, comme une *« petite société d'assurance »*, où l'on mutualise les risques. Encore que la contraction de la famille élargie, le développement de l'instabilité familiale, l'éclatement des tribus pour des raisons de mutations sociologiques et économiques surtout avec l'exode et le taux d'urbanisation ont en quelque sorte appelée de nouvelles formes d'interventions de l'Etat, qui avec des moyens financiers limités a accentué le divorce Etat/citoyens. **Deuxièmement,** l'entreprise est appelée à l'avenir à jouer comme facteur de gestion des risques de l'existence. Cette question du partage des risques ouvre le débat concernant le développement d'un nouveau mode de développement, ni capitalisme sauvage, ni bureaucratie-étatique, fondé à la fois certes sur l'efficacité mais également sur une profonde justice sociale. **Le troisième** acteur de la protection sociale, ce sont les marchés. L'épargne, l'assurance et la prévoyance ont été posées dès le début du XIXe siècle comme le principal moyen de se protéger contre les risques de l'existence. **Quatrièmement,** entre ces trois ensembles d'institutions famille/tribus, entreprise, marchés, intervient l'Etat dont la fonction a largement évolué en tant qu'institution en intervenant en matière de protection sociale comme employeur, pour aménager le statut des fonctionnaires et avec l'institution de la sécurité sociale, l'Etat fait de la protection sociale une de ses fonctions fondamentale. L'action de ces différents acteurs doivent s'insérer dans le cadre d'une vision stratégique conciliant l'efficacité économie et une profonde justice sociale, impliquant de parfondes réformes institutionnelles et l'optimalisation de la dépense publique, une urbanisation maîtrisée, actuellement anarchique avec des coûts directs et indirects faramineux, de la protection de l'environnement et du cadre de vie qui se dégradent de jour en jour. Pour rapprocher l'Etat du citoyen, il ne suffit pas de créer encore d'autres entités administratives, vision, bureaucratique mais de réaliser une véritable décentralisation autour de cinq à six grands pôles régionaux, à ne pas confondre ni avec l'avatar néfaste du régionalisme et ni avec la déconcentration qui renforce la bureaucratisation. La vision centralisatrice jacobine annihile les créativités et la régionalisation économique est une voie salutaire pour bon nombre de pays évitant l'autoritarisme d'en haut de peu d'efficacité tant économique que sociale impliquant des institutions appropriées.

Dès lors, s'impose une réorganisation du pouvoir local dont la base est la commune, pour une société plus participative et citoyenne. Les collectivités locales doivent se préparer à une mutation radicale devant faire passer du stade de collectivités locales providences à celui de collectivités entreprises responsables de l'aménagement du développement et du marketing de leur son territoire. Pour répondre à cet enjeu majeur, on doit miser sur la valorisation du territoire et l'organisation du développement autour d'espaces équilibrés et solidaires (éco- pôle) qui regrouperaient universités-centres de recherche-entreprises- chambres de commerce-administrations. Il ya urgence de la mise en place de nouveaux mécanismes de régulations sociales devant revoir la gestion des caisses de retraite et de la sécurité sociale qui risquent l'implosion, les subventions devant être ciblées. L'avenir est dans une plus grande flexibilité de la force de travail reposant sur une formation permanente et notamment dans les gisements importants d'emplois sur les activités de services, des emplois de proximité, ce qui impliquera le développement important dans les années à venir des services marchands rendus nécessaires par l'élévation du niveau de qualification.

En conclusion

L'Algérie est un grand pays et a toutes les potentialités de relever les nombreux défis, devant définir clairement les objectifs stratégiques car un pays qui veut se développer doit préparer les choix qui permettent d'en saisir les conséquences qui doivent indiquer : comment se pose le problème ; - quelles sont les contraintes externes (engagements internationaux de l'Algérie): - quels sont les contraintes socio-économiques, financières et techniques internes ; - quels sont les choix techniquement possibles et les ensembles de choix cohérents et quelles sont les conséquences probables de ces choix, -quelles méthodes de travail choisir qui permettent de déterminer les paramètres (moyen et long termes) et les variables (court terme) dont dépend un système complexe.

Après avoir décomposé la difficulté en éléments simples, il convient de se poser des questions et apporter des réponses opérationnelles, loin des théories abstraites, réalisations physiques et plan de financement sur chacun des éléments : -Quoi ?- Qui ?- Où ? – Quand ?– Comment ?– Combien ? Pourquoi ? Comment faire ? Dans cette conjoncture de tensions budgétaires et sociales s'impose également un large front national regroupant toutes les forces politiques, sociales et économiques et donc des intermédiations politiques et sociales crédibles, loin de ces organisations rentières, entre les citoyens et l'Etat afin de trouver des solutions opérationnelles loin des promesses utopiques. Cela implique la réforme du système politique mais également économique solidaire, dont la réforme de l'administration centrale et locale afin de lutter contre la bureaucratie paralysante enfantant la sphère informelle et la corruption. Sur le plan économique, une des réformes majeure est celle du système financier qui est considéré, à juste titre, comme l'indice le plus probant de la volonté politique d'ouvrir ou non l'économie nationale à la libre entreprise.

Pour terminer, méditons ces réflexions pleines de sagesse et de tolérance pour des idées productives contradictoires : de John Maynard Keynes pour qui *« il vaut mieux que l'homme exerce son despotisme sur son compte en banque personnel que sur celui de ses concitoyen »*, de Voltaire : *« Monsieur je ne suis pas d'accord avec ce que vous dites, mais je me battrais de toutes mes forces afin que vous puissiez toujours le dire »*, du grand philosophe Aristote : *« Le doute est le commencement de la sagesse »* et de ce proverbe amazonien : *« Quand on rêve seul, ce n'est qu'un rêve mais quand on rêve tous ensemble, c'est déjà le commencement de la réalité »*.

Face au processus inflationniste et la détérioration du pouvoir d'achat, risque de vives tensions sociales en 2021

L'important processus inflationniste depuis fin décembre 2020 et janvier 2021 et les procès en cascade d'ex-hauts dirigeants qui appelaient par le passé à l'austérité montrent l'ampleur de la corruption, jouant comme facteur de démobilisation et de névrose collective.

PAR ABDERRAHMANE MEBTOUL

Avec la détérioration du pouvoir d'achat, dont la paupérisation des couches moyennes amplifie la grogne sociale de bon nombre de wilayas et peut remettre en cause l'agenda politique avec le risque d'une très faible participation où souvent les partis politiques et des segments dits « société civile » sont déconnectés de la société. L'épidémie de coronavirus, qui touche toute la planète, n'arrange pas les choses, assistant à une économie en léthargie, une incohérence de la politique socio économique et des discours de certains responsables déconnectés de la réalité qui croient vendre des utopies. Cette situation rend urgent une nouvelle politique et un sursaut national, car toute détérioration économique aura un impact négatif sur le sécuritaire et les réformes politiques annoncées. Fin 2020, 98% des exportations proviennent toujours des hydrocarbures avec un déficit budgétaire croissant malgré toutes les restrictions d'importation qui ont paralysé tout l'appareil de production et accru l'inflation des produits importés, le taux d'intégration des entreprises publiques et privées en 2020 ne dépassant pas 15% en moyenne. A cela s'est ajouté la dépréciation officielle accélérée du dinar. Dans une économie de marché concurrentielle structurée dominée par un appareil productif performant (élasticité des facteurs de production pour reprendre le jargon des économistes) toute dévaluation d'une monnaie, à terme, permet la dynamisation des exportations. Or en Algérie le dérapage du dinar de 5 dinars un dollar en 1970 à 132 dinars un dollar en février 2021 a produit l'effet contraire montrant que le blocage est d'ordre systémique et que les mesures monétaires sans les synchroniser à la sphère réelle auront des effets pervers, contredisant les lois élémentaires de l'économie où toute dévaluation devrait dynamiser les exportations.

1.- . La cotation du dinar est passée en 1970, à 4,94 dinars un dollar, en 1980 à 5,03 dinars un dollar, en 1990 : à 12,02 dinars un dollar, en 1995 à 47,68 dinars un dollar, en 1999 : 66,64 dinars un dollar - 2001 : 77,26 dinars un dollar 69,20 dinars un euro : -2005, 73,36 dinars un dollar, 91,32 dinars un euro : - 2010, 74,31 dinars un dollar et 103,49 dinars un euro : -2015, 100,46 dinars un dollar et 111,44 dinars un euro : -2016 : 100,46 dinars un dollar et 111,44 dinars un euro : -2017 : 110,96 dinars un dollar et 125,31 dinars un euro : - 2018 : 116,62 dinars un dollar et 137,69 dinars un euro : -2019 : 119,36 dinars un dollar et 133,71 dinars un euro : -02 février 2021 à 133,0808 dinars et 160,6019 dinars un euro et pour le PLF2021 : 142 dinars pour un dollar en 2021, 149,71 dinars en 2022 et 156 dinars en 2023. Donc , il n'y pas de signe d'amélioration de la situation économique et devant assister à l'amplification de l'inflation du fzit que la rentabilité d'un projet PMI/PME ne peut avoir lieu pas avant trois années et 7/8 années pour els projets hautement capitalistiques si le projet est mis en œuvre en 2021. Pour la Banque mondiale dans son rapport du 21 janvier 2021, le taux de croissance prévu en 2021 serait de +3,8%, 2,1% en 2022 contre -6,5%, en 2020. Or contrairement à certains commentaires ignorant les règles élémentaires de l'économie, un taux de croissance positif en T1 en référence à un taux de croissance négatif en T0 donne un taux de croissance faible , pour l'Algérie en 2021 entre 0 et 1% en termes réel. Comme conséquence le produit intérieur brut par habitant est passé de 4.077 dollars en 2017 à 4.120 dollars en 2018, à 3.942 dollars en 2019 et 3.232 en 2020, à 3.323 dollars en 2021 et à 3.534 dollars en 2022 donc une détérioration du pouvoir d'achat , encore que le PIB par tête d'habitant voile d'importantes disparités par couches sociales. La croissance est ralentie par la baisse des recettes des hydrocarbures, qui constitue sa principale entrées en devises ne devant pas faire d'illusions d'un cours supérieur à 80 dollars le baril où selon le FMI pour les lois de finances 2020/2021, l'Algérie fonctionne à un cours supérieur à 100 dollars expliquant l'important déficit budgétaire. En effet, le PLF2021 prévoit les dépenses budgétaires (dépenses de fonctionnement et d'équipement) qui se situent à environ 64,98 milliards de dollars au cours de 128 dinars un dollar au moment de l'établissement de la loi. Les recettes fiscales globales (ordinaires et pétrolières) sont estimées à 41,62 milliards de dollars, soit un déficit budgétaire record de plus de 21,75 milliards de dollars contre à la clôture 2020 de 18,60 milliards de dollars avec un déficit global du trésor de 28,26 milliards de dollars, soit 17,6% du PIB. Aussi ces indicateurs sont fonction des déterminants du cours des hydrocarbures où le cours actuel du Brent le 23/01/2021, est volatil les investisseurs se montrant préoccupés par les signaux, même faibles, d'un retour du Covid-19 en Chine et avec plus d'intensité aux USA et en Europe. Le Brent a ét coté le 02 février 2021 à 56,47 dollars le Brent et 53,66 le Wit étant fonction de la maitrise de l'épidémie du coronavirus et donc du retour à la croissance de l'économie mondiale mais également du nouveau modèle de consommation énergétique au niveau mondial en grandes mutations entre 2021/20030 avec un Mix énergétique (voir notre interview à la radio publique Chaîne 1 le 20/01/2021 sur le bilan de Sonatrach 2020). Selon le rapport du Ministère de l'Energie de janvier 2021, le chiffre d'affaires de Sonatrach non inclus les dérivées, à ne pas confondre avec le profit net, devant retirer les couts et la part des associés, a été fin 2020 de 20 milliards de dollars,), et 22 milliards de dollars avec les dérivées, avec avec une forte baisse en volume physique (moins 11%). Les revenus de l'Etat, ont été de 1.853 milliards DA de fiscalité pétrolière versé au Trésor public durant l'année 2020, en baisse de 31% rapport au montant de 2019, certes imputable à l'épidémie du coronavirus ,pour 70/80%) mais également à la gestion, interne de Sonatrach pour 20/30% expliquant l'audit exigé par le président de la république. Si l'on s 'en tient au rapport de la Banque mondiale de janvier 2021, le secteur des hydrocarbures représente 94% de ses exportations de produits 98% avec les dérivées et 40 % de ses recettes budgétaires, alors que l'équilibre budgétaire en Algérie, est estimé à 106,3 dollars entre 2020/2021, alors que le prix moyen d'exportation a été de 40,4 dollars en 2020, contre de dollars en 2017, 70,5 dollars en 2018, 64,2 dollars en 2019, la BM prévoyant 42 dollars en 2021 48 dollars en 2022, et pour 2022, le ministre de l'Energie annonçant 60 dollars pour 2021, écart énorme. La Banque d'Algérie procède au dérapage du dinar par rapport au dollar et à l'euro ce qui permet d'augmenter artificiellement la fiscalité hydrocarbures (reconversion des exportation hydrocarbures en dinars) et la fiscalité ordinaire (via les importations tant en dollars qu'en euros convertis en dinar dévalué), cette dernière accentuant l'inflation des produits importés (équipements, matières premières, biens finaux), montant accentué par la taxe à la douane s'appliquant à la valeur dinar, étant supportée en fin de parcours, par le consommateur comme un impôt indirect, l'entreprise ne pouvant supporter ces mesures que si elle améliore sa productivité. Les raisons essentielles de ce dérapage du dinar est la faiblesse de la production et la productivité, l'injection de monnaie sans contreparties productives engendrant le niveau de l'inflation. A cela s'ajoute, la non-proportionnalité entre la dépense publique et le faible impact, le taux de croissance moyen malgré une recette en devises ayant dépassé les 1000 milliards de dollars et une importation de biens et services en devises ayant dépassé les 935 milliards de dollars sans compter les dépenses internes en dinars entre 2000/2019, en moyenne 8/3% alors qu'il aurait dû dépasser les 8/10% : mauvaise gestion et corruption . Pour 2020 la croissance sa été négative moins -5% donc un accroissement du taux de chômage qui a du dépasser les 15%, et les distorsions entre le marché officiel et celui du marché parallèle s'explique aussi par la diminution de l'offre du fait que la crise mondiale, combinée avec le décès de nombreux retraités algériens, a largement épongé l'épargne de l'émigration. L'épidémie du coronavirus, l'emprisonnement des oligarques rentiers qui ont des fortunes colossales à l'étranger difficilement récupérables car placés par des prêtes noms, en bons anonymes ou dans des paradis fiscaux, la faible allocation devises et le dérapage du dinar officiel ont ralenti ces transferts qui avec le retour à la normale selon la loi de l'offre et de la demande amplifiera l'écart entre le cours officiel et celui du marché parallèle. Et beaucoup d'Algériens pour se prémunir contre l'inflation, et donc la détérioration du dinar algérien, l'Algérien ne place pas seulement ses actifs dans le foncier, l'immobilier ou l'or, mais une partie de l'épargne est placée dans les devises. En effet, beaucoup de ménages se mettent dans la perspective d'une chute des revenus pétroliers, et vu les fluctuations erratiques des cours d'or, achètent les devises sur le marché informel. Dans ce contexte d'incertitude, avec des banques déstructurées qui croulent sous le poids des créances douteuses et la majorité des entreprises publiques structurellement déficitaires, avec des comptabilités défectueuses, il est illusoire de vouloir opérer ' la privatisation partielle avec de surcroit une bourse d'Alger en léthargie où l'on a construit un stade sans de véritables joueurs.

2.- Les responsables algériens s'adapteront-ils à ce nouveau monde dynamique en perpétuel mouvement, n'existant pas de modèle statique, ou vivront-ils toujours sur des schémas dépassés des années 1970 /2000 conduisant le pays à l'impasse. Il faut éviter les utopies comme cette annonce de deux hauts responsables courant entre janvier e tle début février 2021, l'un traduisant une méconnaissance des nouvelles réalités des filières industrielles mondiales, qui récemment parle encore *« d'industries industrialisantes »* des années 1970, l'autre de créer un à deux millions d'entreprises en 2021 soit pour 10 emplois par entreprises entre 10/20 millions d'emplois, étant une aberration mais par des entreprises innovantes dictées par la logique du marché local e international , nécessitant un taux de croissance annuel entre 2021/2030 de 8/9% par an qui s'ajoute aux taux de chômage actuel. A court terme, cette croissance est ralentie par la baisse des prix des hydrocarbures, pas seulement le pétrole mais le gaz naturel, 33% de ses recettes, qui constituent sa principale entrée en devises, influant sur le niveau des réserves de change. A un niveau de 10/15 milliards de dollars, sans dynamisation de l'appareil productif, la banque d'Algérie serait contrainte de dévaluer le dinar à plus de 200/220 dinars un euro début 2022 avec un cours sur le marché parallèle d'environ 300 dinars un euro. Cela induira .forcément, combiné avec la dévaluation du dinar une inflation importante pour tous les produits importés biens de consommation, biens intermédiaires et équipements, l'ONS. Ainsi, le prix des légumes secs importés, des pièces de voitures, les ordinateurs et les composants depuis début janvier 2021 ont connu une hausse entre 20/40% selon les produits. Pour les importations de voitures, si on achète à 100 euros arrivé au port d'Alger, le prix sera multiplié par 160/170 dinars un euro , plus les droits et taxes appliqués à la partie dinar plus la marge du concessionnaire, donc un prix au consommateur très élevé et qui sera fonction de la marque et du gabarit et de la structuration du pouvoir d'achat. Ainsi, malgré les subventions de certains produits, la majorité des produits connaissent une hausse vertigineuse ayant un impact sur le pouvoir d'achat des Algériens. L'indice global de l'inflation doit être régulièrement réactualisé car le besoin est historiquement daté, les besoins évoluant, cet indice étant biaisé, devant l'éclater par produits selon le modèle de consommation par couches sociales (fonction de la stratification du revenu national) et de surcroît comprimé artificiellement par les subventions sinon il dépasserait les 10%. La perception de l'inflation est différente d'une personne qui perçoit 200 euros par mois de celle qui perçoit 5.000 euros ou plus n'ayant pas le même modèle de consommation. Un agrégat global comme le revenu national par tête d'habitant peut voiler d'importantes disparités entre les différentes couches sociales. Aussi, une interrogation s'impose : comment est-ce qu'un Algérien, qui vit au SNMG, (moins de 200 euros par mois fait face aux dépenses incontournables : alimentation, transport, santé, éducation. Le travail au noir (sphère informelle) de certaines catégories, de la sphère réelle après les heures de travail, parfois la petite corruption de ceux qui détiennent certains segment sud pouvoir économique au niveau local, la cellule familiale, paradoxalement, la crise du logement (même marmite, même charges) et les subventions et transferts sociaux mal ciblées et mal gérés jouent temporairement et imparfaitement comme tampon social. L'inflation joue comme vecteur de redistribution et de concentration du revenu national au profit des revenus variables et pénalise les revenus fixes. Nous sommes dans un cercle vicieux : l'inflation accélère les revendications sociales pour une augmentation des salaires qui à leur tour en cas de non productivité accélère l'inflation. Comme la détérioration du pouvoir d'achat accroît soit l'endettement des ménages ou accélère la déthésaurisation des ménages notamment les couches moyennes qui se paupérisent en la mettant en circulation leur épargne , ils gonflent la masse monétaire en circulation accélérant, en cas de rigidité de l'offre, le processus inflationniste. Lorsque l'Etat a les moyens financiers, l'importation de produits subventionnés joue comme tampon transitoire. Qu'en sera-t-il avec l'éclatement de la cellule familiale et en cas de chute du cours des hydrocarbures ne pouvant plus subventionner, un couple avec deux enfants devant percevoir minimum entre 50.000/60.000 dinars/mois net pour uniquement substituer sans paiement de loyers, ni voitures, ni téléphone ? Le processus inflationniste est amplifié par les tendances monopolistiques tant au niveau commerce extérieur qu'au niveau interne où les circuits entre le producteur et le consommateur (les grossistes informels) ont tendance à se rallonger, la marge commerciale pouvant représenter 2 à 3 fois le prix de production (surtout dans le domaine agricole), ce qui ne peut que décourager le producteur immédiat et l'orienter vers des activités spéculatives. Ainsi, la politique bureaucratique autoritaire d'encadrement des prix s'avère d'une efficacité limitée, sinon il faudrait des milliers de contrôleurs, ne résolvant d'ailleurs pas le problème dans la mesure où le contrôle des prix repose sur le détaillant qui ne fait souvent que répercuter ces surcoûts de distribution alors que s'impose un nouveau système de régulation transparent.

ORAN, CULTURE DU PAMPLEMOUSSE ROYAL

Une expérience "réussie"

Le pamplemousse royal a retrouvé ses lettres de noblesse dans la wilaya d'Oran grâce à l'agriculteur Ali Hammada qui a réussi avec succès la production de cet agrume aux innombrables vertus.

PAR BOUZIANE MEHDI

Avec une production abondante et une qualité supérieure de ce fruit qui fait la réputation des localités de Messerghine et Boutlelis, historiquement réputées pour la culture de cette variété, le résultat a été indéniable, a fait savoir l'*APS*. La culture du pamplemousse royal, localement connu sous le nom de "zenbâa", a donné des résultats appréciables avec la mise en terre de 200 plants au niveau de la pépinière de M. Hammada, située à proximité du quartier Si- Rabah, dans la commune de Messerghine.

Ali Hammada a expliqué à l'*APS* qu'en effet, il a "*été procédé sur place au croisement d'un pamplemousse ordinaire avec une orange amère pour obtenir une variété dénommée pamplemousse royal, qui se distingue par son grand volume, sa forme circulaire et un goût exquis*".

Unique en son genre au niveau des exploitations de Messerghine, connue pour la production de la Clémentine, l'expérience a donné des "*résultats inattendus avec la production de près de 15 quintaux de ce fruit au cours des précédentes campagnes*", a indiqué le même producteur, précisant que cette "*variété fait partie de la famille des agrumes et se distingue par son écorce fine, sa couleur jaunâtre et la richesse de son jus, d'ailleurs, elle est utilisée notamment dans la production des jus*". Chaque pamplemoussier produit un quintal de ce fruit, cet arbre exige une grande quantité d'engrais et de produits phytosanitaires pour l'évolution des plants ainsi qu'une grande quantité d'eau douce.

Faisant preuve d'un enthousiasme sans faille quant à la poursuite de cette expérience, Ali Hammada a estimé qu'il "*est nécessaire de planter des pamplemoussiers sur des surfaces loin des sources salées*".

Dans le passé, les fellahs plantaient deux ou trois pamplemoussiers au milieu des orangers, se souvient M. Hammada, ajoutant que "*cette pratique, répandue dans les communes de Messerghine et Boutlelis, a été abandonnée depuis et aujourd'hui, il serait intéressant de planter au moins 20 pamplemoussiers sur une surface réservée à 400 orangers*".

Le pamplemousse joue, en plus de ses propriétés nutritives et ses bienfaits sur la santé, également un rôle important dans la protection des surfaces destinées aux agrumes car, les insectes nuisibles s'attaquent en premier aux pamplemoussiers épargnant les autres variétés de culture et c'est ce qui explique le fait que les anciens agriculteurs préfèrent planter des pamplemoussiers au sein des orangeraies.

Selon l'*APS*, Ali Hammada compte multiplier les surfaces destinées à cette variété d'agrumes et le nombre d'arbres à planter pour atteindre 2.000 voire 3.000 plants et répondre ainsi à la forte demande exprimée. D'autres agriculteurs de la région expriment également le désir de se consacrer à cette culture. Ali Hammada compte vulgariser sa technique et partager son expérience avec les agriculteurs intéressés.

Lors de la campagne 2018/2019, quelque 15 quintaux de pamplemousse royal ont été produits au niveau de la pépinière, actuellement, l'agriculteur s'attelle à relancer la production d'une variété d'orange très ancienne et très répandue dans la région.

B. M.

M'SILA, PRODUCTION D'HUILE D'OLIVE

Difficultés de commercialisation

La production d'huile d'olive à M'sila, reflétée par une augmentation croissante jusqu'à atteindre, lors de la présente saison agricole, deux millions de litres contre 1,7 million de litres en 2020, achoppe, toutefois, au problème de sa commercialisation tant au plan local qu'international, a relevé l'*APS* auprès de la direction des services agricoles (DSA) de la wilaya.

Cette importante production, a-t-on précisé à la DSA, est "*le résultat du pressage de 400.000 quintaux d'olives au niveau de 11 huileries sur les 15 que compte la wilaya, lesquelles se chargent de la transformation de 50 % de la production locale d'olives, tandis que le reste est pressé dans les huileries de wilayas voisines, à l'instar de Bouira, Blida et Tizi-Ouzou*".

La hausse de la production d'olives a été constaté, selon les services agricoles de M'sila, en dépit de la cessation d'activité de 3 huileries en raison de nombreux facteurs, dont le manque de maîtrise des techniques inhérentes à l'extraction d'huile d'olive pour certaines et l'absence de main-d'œuvre qualifiée pour d'autres.

Des campagnes annuelles de vulgarisation agricole sont organisées au profit des producteurs d'huile d'olive visant à anticiper certaines erreurs régulièrement enregistrées et qui affectent la qualité de l'huile d'olive, notamment le non respect de la période propice à la récolte des olives destinées au pressage, dont la couleur ne doit être ni verte ni noire. Les services agricoles ont également souligné la nécessité d'éviter de gauler les oliviers pour faire tomber ses fruits dans un filet placé sous l'arbre, estimant que "*la méthode consistant à battre l'olivier par une longue perche nuit aux olives et à la qualité de l'huile*". Il est également conseillé aux oléiculteurs de ne pas recourir aux sacs en plastique pour entreposer les olives car cela occasionne de l'humidité et conduit au pourrissement des fruits et, par conséquent, l'huile d'olive extraite sera de mauvaise qualité. Un résultat similaire est également obtenu dans le cas où l'intervalle de temps entre la récolte des olives et leur pressage atteint jusqu'à 2 semaines au lieu des 72 heures au cours desquelles les olives doivent être obligatoirement pressées.

Les oléiculteurs de M'sila continuent de conditionner l'huile d'olive dans des bouteilles en plastique, limitant ainsi sa durée de conservation à 2 ou 3 mois seulement au lieu de 24 mois pour l'huile conditionnée dans les bouteilles en verre. Outre le problème du conditionnement, l'huile d'olive est recueillie dans des récipients en plastique, au lieu d'ustensiles en inox qui empêchent la pénétration des rayons ultraviolets, augmentant ainsi le risque de rancissement de l'huile par rapport à celle stockée dans l'obscurité.

La baisse de consommation d'huile d'olive dans la gastronomie algérienne, à cause de son prix élevé, impacte la vente. Outre les difficultés relevées dans la chaîne de production d'huile d'olive algérienne et de sa commercialisation, ce liquide doré reste très prisé par les commerçants tunisiens qui en "*achètent de grandes quantités pour l'exporter vers le marché européen sous un label tunisien*", regrettent les services agricoles de M'sila.

Les mêmes services préconisent une "*meilleure restructuration de la filière oléicole, notamment à travers un accompagnement des producteurs par la chambre d'agriculture locale*".

APS

CONSTANTINE

Formation des encadreurs de la campagne de vaccination anti-Covid

Une formation visant la maîtrise des aspects et des techniques de vaccination anti-Covid-19, a été initiée en faveur du personnel de la santé de la wilaya de Constantine.

Le programme de formation établi par les services locaux de ce secteur, a ciblé une centaine d'encadreurs des corps médical et paramédical, dont des médecins généralistes et spécialistes ainsi que des infirmiers.

L'opération s'inscrit dans le cadre des directives et des mesures prises par le ministère de la Santé visant à assurer la réussite de la campagne de vaccination et la prévention et la lutte contre la propagation de la pandémie du coronavirus.

Des psychologues font partie également des équipes pluridisciplinaires mobilisées à travers les établissements de santé de diverses communes de la wilaya, pour garantir le succès de cette campagne.

La priorité dans cette campagne sera accordée, au personnel de la santé, les différents corps sécuritaires, les personnes âgées de plus de 65 ans et celles affectées par le phénomène d'obésité ainsi que d'autres catégories de la population, en l'occurrence les malades chroniques dont des diabétiques, des personnes souffrant d'une insuffisance cardiaque, respiratoire ou rénale.

Aussi et afin de garantir le bon déroulement de cette opération des actions de sensibilisation visant à informer les personnes à risque sur la gravité de cette pandémie et sur l'importance de la vaccination, considérée comme un moyen essentiel pour prévenir les risques de complications, ont été organisées dans la wilaya.

OUARGLA

4 décès dus à l'envenimation scorpionique en 2020

2.131 cas de piqûres de scorpion ont été enregistrés en 2020 dans la wilaya d'Ouargla laquelle a déploré 4 décès par envenimation, ont indiqué les services de la Direction de la santé, de la population et de la réforme hospitalière (DSPRH). Parmi le nombre, 1.281 cas ont été signalés à l'intérieur des bâtisses et le reste à l'extérieur, a précisé la même source, avant d'ajouter que le plus grand nombre de cas de morsures ont été recensés au mois de juillet avec 364 cas, suivi des mois de septembre (352), août (343) et juin (331 cas).

Par souci de pallier la situation épidémiologique, les autorités locales s'emploient à mettre en œuvre un programme préventif consistant en le financement des campagnes de collecte des scorpions impliquant des associations locales.

Les campagnes de collecte, dont la somme de 100 DA a été fixée pour chaque scorpion capturé, ont permis de réduire de manière significative le nombre de victimes d'envenimation dans la région.

Pour rappel, 3.050 piqûres scorpioniques, dont 5 décès, avaient été enregistrées en 2019 dans la wilaya d'Ouargla.

Les efforts de lutte contre ce fléau portent également sur l'organisation de campagnes de sensibilisation en direction des citoyens sur le nécessaire respect des mesures préventives.

APS

COURS DU BARIL DE PÉTROLE SAHARA BLEND ALGÉRIEN

Augmentation de plus de 5 dollars en janvier

Les cours du Sahara Blend, le brut de référence algérien, ont augmenté de 5,09 dollars en janvier dernier, soit une hausse de 10,2% par rapport à décembre, soutenus notamment par l'optimisme quant à la reprise de la demande mondiale et les efforts des pays de l'Opep+ visant à limiter la production pétrolière afin de stabiliser le marché.

Selon les chiffres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), publiés dans son dernier rapport mensuel, les cours du brut algérien ont atteint 55,08 dollars le baril en janvier 2021, contre 49,99 dollars en décembre 2020. Cette hausse a permis de placer le Sahara Blend à la 2e position parmi les bruts les plus chers du panier de l'Opep du mois de janvier, après l'Angolais Girassol (55, 84 dollars/baril), alors qu'il occupait la 3e place en décembre dernier. Le prix du pétrole algérien est établi en fonction des cours du Brent, brut de référence de la mer du Nord, coté sur le marché de Londres avec une prime additionnelle pour ses qualités physico-chimiques appréciées par les raffineurs.

Cette progression intervient dans un contexte de hausse générale des prix du brut, en raison de "*l'amélioration des fondamentaux du marché, avec notamment les perspectives d'un resserrement de l'offre de brut, la tendance à la baisse des stocks mondiaux de pétrole et l'optimisme quant à la reprise de la demande de pétrole alors que les pays du monde approuvent de plus en plus les vaccins anti-Covid et commencent les campagnes de vaccination*", explique le rapport. La confiance du marché s'est encore "*renforcée*" par les données montrant un niveau de conformité "*élevé*", au mois de décembre 2020, aux quotas fixés dans le cadre de l'accord de baisse de l'Opep+ et par la décision unilatérale de l'Arabie saoudite d'ajuster volontairement sa production à la baisse de 1 million de barils/jour supplémentaires en février et mars, note la même source. Le rapport fait remarquer dans ce contexte que le panier de l'Opep avait atteint en janvier son plus haut niveau depuis mars 2020, en hausse de 5,21 dollars (+10,6%) pour s'établir à une moyenne de 54,38 dollars le baril.

Concernant la production algérienne, le rapport de l'Opep indique qu'elle a atteint 874.000 barils par jour en janvier 2021, contre 863.000 barils en décembre 2020 (+11.000 barils). La production moyenne de l'Algérie avait baissé en 2020 pour s'établir à 899.000 barils par jour contre 1,023 million de barils par jour en 2019.

Pour ce qui est de la demande mondiale de pétrole, l'Opep estime que celle-ci devrait, désormais, augmenter de 5,8 millions de barils par jour (mbj). Les prévisions de l'Opep sont ainsi révisées à la baisse d'environ 0,1 mbj par rapport à celles du mois dernier, pour s'établir en moyenne à 96,1 mbj.

Par ailleurs, l'Opep souligne que des évolutions positives sur le front économique, soutenues par des programmes de relance massifs, devraient encourager la demande dans divers secteurs au second semestre de l'année 2021.

S'agissant de l'approvisionnement mondial en pétrole, les prévisions de croissance de l'offre hors Opep en 2021 ont été révisées à la baisse d'environ 0,2 mbj. La production des pays non membres progressera ainsi de 0,7 mbj, pour atteindre en moyenne 63,3 mbj. Le rapport indique également que les bruts de l'Opep en 2021 seront plus demandés que prévu. La croissance de cette demande a été révisée à la hausse de 0,3 mbj par rapport au mois précédent pour s'établir à 27,5 mbj.

Le prix du baril pourrait se maintenir à 60 dollars

Le ministre de l'Energie, Abdelmadjid Attar, a estimé que les cours du pétrole autour de 60 dollars le baril pourraient se maintenir pendant le premier semestre de cette année 2021, soulignant que les décisions de l'Opep+ ainsi que d'autres facteurs sont à l'origine de cette remontée du brut.

S'exprimant en marge de la réunion extraordinaire du Conseil ministériel de l'Organisation des pays africains producteurs de pétrole (Appo) qui s'est déroulée par visioconférence, Attar a indiqué que les prix du brut pourraient se maintenir à 60 dollars le baril pendant le premier semestre 2021, "*voire plus, notamment en cas d'évènement géopolitique important*".

"*On s'attendait à cette reprise des cours, notamment après les décisions de l'Opep+ qui ont permis aux prix du pétrole de remonter*", a soutenu le ministre de l'Energie.

Attar a souligné également que d'autres facteurs ont influé sur le marché pétrolier, citant, notamment, la vaccination contre la Covid-19 au niveau de la plupart des pays consommateurs du pétrole.

"*Nous sommes optimistes quant à l'évolution du marché, en raison de la situation internationale et des pays consommateurs de pétrole, membres de l'OCDE, dont les stocks ont baissé. Les prix du brut se maintiendront à 60 dollars le baril durant le premier semestre 2021, surtout en cas d'évènement géopolitique majeur*", a fait observer Attar.

S'agissant de l'évolution des cours durant le deuxième semestre 2021, le ministre a expliqué que tout dépendra de la réussite des vaccinations dans le monde contre la pandémie et de la reprise de l'économie des pays gros consommateurs de l'or noir. Dans ce contexte, Attar n'écarte pas la hausse des cours au-delà des 60 dollars le baril, tout en prônant d'être "*prudent dans ces prévisions*". A une question sur la baisse des niveaux de production pétrolière et gazière de l'Algérie, il a assuré que la production du pétrole était conforme au niveau de limitation fixé par l'Opep+ dans le cadre de l'accord décidé en décembre dernier : "*L'Algérie respecte à un taux de 102% l'accord de limitation de la production de l'Opep+*", a-t-il précisé. Dans le domaine du gaz, le ministre de l'Energie a fait savoir que le pays est à pleine capacité et répond totalement aux besoins nationaux surtout durant cette période hivernale.

Quant aux niveaux des quantités exportées, Attar a souligné que celles-ci dépendent des besoins exprimés par les marchés internationaux.

R. E.

PROJETS CRÉATEURS DE RICHESSES

L'élaboration du projet de loi relative à l'investissement parachevée

Le ministre de l'Industrie, Ferhat Aït Ali Braham, a annoncé le parachèvement de l'élaboration du nouveau projet de loi sur l'investissement qui permettra le lancement de grands investissements "*sérieux*" et "*rentables*" créateurs de richesses et à même de relancer l'économie nationale. Invité du forum "*El Hiwar*", Aït Ali Braham a affirmé que cette loi sera présentée en Conseil des ministres puis aux deux chambres du Parlement pour adoption. S'agissant des principaux amendements prévus par ce nouveau texte, le ministre a expliqué qu'il venait pour garantir une liberté de manœuvre "*responsable*" au profit des gestionnaires des entreprises publiques et privés, pour peu que les investissements qu'ils engagent soient "*rationnels et productifs*". Le nouveau projet de loi sur l'investissement accorde toutes les garanties de "*transparence et de clarté*" au profit des investisseurs publics et privés, de sorte que l'investisseur est préservé de toute forme d'abus de pouvoir, a assuré le ministre. Outre la garantie d'un traitement égal entre les investisseurs publics et privés, la nouvelle loi priorisera les projets d'investissement les plus rentables pour le pays, selon le ministre.

Dans le même contexte, Aït Ali Braham a souligné la nécessité de consentir des investissements "*sérieux*" susciptibles de garantir une production locale des intrants, mettant l'accent sur l'impératif de créer une base industrielle au profit des petites et moyennes entreprises (PME) en Algérie qui permette au tissu national de se maintenir sans avoir besoin d'importer ses divers besoins de l'étranger.

R. E.

PRODUCTION AURIFÈRE EN ALGÉRIE

Atteindre 500 kg par an

Le secteur des mines a élaboré un programme pour augmenter la production aurifère nationale et couvrir la demande sur ce métal précieux, l'objectif étant d'atteindre une production de 500 kg par an, a indiqué le ministre des Mines, Mohamed Arkab.

Depuis jeudi dernier, le secteur a entamé l'octroi de 218 licences minières d'exploitation d'or, a indiqué le ministre qui était invité du forum du quotidien "*Echaab*". Dans ce cadre, les jeunes concernés par l'opération seront soumis à une mise à niveau et une formation en partenariat avec le ministère de la Formation professionnelle dans les domaines de la prospection et de la préservation de l'environnement, en collaboration avec l'Agence nationale des activités minières (Anam) qui les accompagnera pour une exploitation optimale et conforme au cahier des charges. En 2020, la production aurifère nationale a atteint 58 kg, dont 17 kg ont été récupérés dans le cadre des opérations menées par l'Armée nationale populaire (ANP) pour la récupération du brut pillé. Le ministre a révélé l'existence d'un stock national aurifère souterrain considérable estimé à 124 tonnes, particulièrement dans les wilayas de Tamanrasset et d'Illizi, citant que la mine d'Amesmessa, dont les réserves dépassent 45 tonnes et qui fait face à des problèmes techniques qui empêchent d'atteindre la profondeur exigée. Cette mine a besoin d'un partenaire technologique qualifié pour la prospection à une profondeur de 400 mètres, a indiqué M. Arkab, précisant que de nouveaux champs aurifères avaient été découverts à Bordj Badji-Mokhtar et au sud de Tindouf.

Le secteur qui a élaboré un cahier des charges et lancé un appel d'offres pour la prospection de 5 mines d'or dans le sud algérien vise, entre autres, à élargir le champ d'exploitation artisanale de l'or, en recourant aux experts en matière de prospection et d'exploration. Le secteur, indique le ministre, a déployé de grands efforts pour sensibiliser les jeunes quant au danger du mercure et du cyanure dans l'exploration de l'or, soulignant que le décret exécutif publié dans le *Journal officiel* (JO) en septembre dernier interdit l'utilisation des produits chimiques dans l'extraction de l'or.

Durant les derniers mois, plusieurs visites ont été effectuées avec d'autres secteurs dans les zones d'exploitation de l'or pour sensibiliser les jeunes au risque d'utilisation de ces produits et les interdire sur le plan légal, a-t-il ajouté.

R. E.

BÉNIN

Le Président Patrice Talon affrontera deux adversaires en avril

La Commission électorale du Bénin a affirmé vendredi que seuls 3 dossiers de candidatures à la présidentielle d'avril ont été retenus : ceux du Président Patrice Talon, de l'ancien ministre Alassane Soumano et d'une figure dissidente, Corentin Kohoué.

Les grandes noms de l'opposition se trouvent en exil ou condamnées à des peines d'inéligibilité leur interdisant de se présenter.
Le Président du Bénin Patrice Talon, aura donc deux adversaires à l'élection présidentielle d'avril, seuls 3 dossiers de candidatures sur les 20 déposés ayant été retenus, a annoncé vendredi 12 février la Commission électorale. Les "*dossiers acceptés étaient les seuls à être complets*", a expliqué la Commission électorale, citant notamment des problèmes au niveau du nombre des parrainages d'élus.
Les grandes figures de l'opposition se trouvent en exil ou condamnées à des peines d'inéligibilité leur interdisant de se présenter, ce petit pays ouest-africain, longtemps vu comme un modèle de démocratie, ayant récemment pris un virage autoritaire.
Patrice Talon, un magnat du coton arrivé au pouvoir en 2016, affrontera dans les urnes l'ancien ministre Alassane Soumano du parti Force cauris pour un Bénin émergent (FCBE), considéré comme la plus grande formation politique de l'opposition, et une figure dissidente parmi les opposants au président, Corentin Kohoué.
L'opposition dénonce un scrutin verrouillé par le Président sortant, mettant notamment en exergue une nouvelle disposition de la loi électorale qui impose à chaque candidat d'être parrainé par 16 maires ou députés.
Patrice Talon "*n'a voulu prendre aucun risque et a choisi de sélectionner ses adversaires parmi ses alliés et refusé la compétition aux candidats capables de le battre par les urnes*", a accusé Joel Aïvo, candidat d'union d'une partie de l'opposition dont le dossier a été rejeté.
Les candidats dont les dossiers ont été rejetés peuvent déposer un recours à la Cour constitutionnelle, qui publiera la liste définitive des candidats à l'élection dans une dizaine de jours.
Des membres de l'opposition ont prévenu mardi un représentant des Nations unies, en visite au Bénin, que les conditions posées par le gouvernement de Patrice Talon pourraient ébranler la crédibilité de l'élection.

BRÉSIL

Jair Bolsonaro en piste pour une réélection

Le gouvernement Bolsonaro fait son grand retour sous le feu des critiques! La campagne de vaccination brésilienne est jugée chaotique et trop tardive. Et ce malgré la commande de plusieurs types de vaccins : l'AstraZeneca britannique, le CoronaVac chinois, le Covaxin indien ou encore le Soutnik V russe, dont le ministère brésilien de la Santé est prêt à acquérir 10 millions de doses…
La stratégie vaccinale est très importante pour Bolsonaro en vue de sa réélection en 2022. Bolsonaro n'a en effet jamais souhaité imposer de confinements. Il a même participé à une manifestation anti-confinement en avril. Cependant, des quarantaines partielles ou plus strictes ont été décidées par les gouverneurs des États contre son avis. Bolsonaro a émis un décret pour inclure salons de coiffure, instituts de beauté et salles de musculation dans les activités essentielles. Mesure dont la population lui sait gré. Malgré une activité économique relativement intense en 2020, le Brésil a vu le nombre de chômeurs passer de 11 millions à plus de 14 millions. Pourtant, Jair Bolsonaro est resté extrêmement populaire jusqu'en décembre. 40 % de la population considérait en septembre 2020 que le gouvernement était "*bon*" ou même "*très bon*". La première raison, c'est l'aide mensuelle d'urgence de 600 réaux (environ 90 euros) allouée en mars 2020 aux familles les plus pauvres. La suppression de ces aides en décembre a eu un effet mécanique. Jair Bolsonaro a décroché de 9 points dans les sondages. La seconde raison de la popularité de Bolsonaro, c'est l'attachement indéfectible de ses premiers soutiens.
Connu pour ses "*saillies homophobes et racistes*" et un maigre bilan durant son mandat de député, Bolsonaro a pourtant été élu en 2018 avec 55 % des suffrages, face à une gauche aux abois.
De ce fait, Jair Bolsonaro a le champ libre pour 2022 parce qu'il n'y a pas d'opposition.

GRÈCE

Echauffourées entre des étudiants et des policiers

Des incidents ont eu lieu en Grèce entre des étudiants et des policiers à l'occasion d'une manifestation devant le Parlement à Athènes. L'hémicycle était en train de débattre d'un projet de loi controversé qui instaure un corps spécial de police qui pourrait patrouiller librement dans les universités du pays, rapporte l'*AFP*. Selon la police, près de 5.000 personnes ont bravé l'interdiction de rassemblements de plus de 100 personnes, décrété par le gouvernement pour endiguer l'épidémie de coronavirus. La police a fait usage de gaz lacrymogènes et de grenades assourdissantes pour disperser la foule devant le Parlement et au moins une vingtaine de personnes ont été interpellées. D'après la police, à Thessalonique, grande ville portuaire située dans le nord du pays, un millier d'étudiants ont manifesté et des petits incidents ont éclaté quand un groupe de personnes a jeté un cocktail Molotov contre un bataillon des forces antiémeutes qui a riposté en usant de gaz lacrymogène. Ces manifestations, qui ont lieu tous les jeudis depuis le 14 janvier, font suite à la décision du gouvernement de Nouvelle Démocratie (ND) mené par Kyriakos Mitsotakis, d'introduire un projet de loi visant à assurer la protection dans les établissements d'enseignement supérieur. Elaboré par les ministères de la Protection des citoyens et de l'Education, ce texte qui doit être voté le 11 février au Parlement prévoit la création d'un corps spécial constitué d'environ 1.000 policiers qui pourront patrouiller librement dans les 27 campus universitaires du pays. Le Premier ministre Kyriakos Mitsotakis avait affirmé que c'était "*la seule parade pour lutter contre les groupuscules d'extrême gauche ou d'anarchistes qui mènent régulièrement des actions violentes dans les établissements*". Pour le principal parti d'opposition de gauche Syriza, cette mesure est "*antidémocratique et annule le statut d'autogestion des universités en vertu duquel la police n'est autorisée à intervenir qu'après une demande du rectorat*". La présence de la police dans les universités, traditionnellement très politisées, est un sujet délicat en Grèce depuis la répression dans le sang en novembre 1973 par l'armée et la police d'un mouvement estudiantin à l'École Polytechnique d'Athènes contre la junte des colonels de l'époque.

Agences

ÉTATS-UNIS

L'administration Biden va-t-elle fermer la prison de Guantanamo ?

C'était une promesse de campagne de Barack Obama. Une décennie plus tard, Joe Biden remet le sujet sur la table : le Président américain souhaite fermer la sinistre prison de Guantanamo avant la fin de son mandat. Interrogée lors d'une conférence de presse sur une fermeture possible de la prison de Guantanamo pendant le mandat de Joe Biden, la porte-parole de la Maison-Blanche Jen Psaki a déclaré : "*C'est certainement notre objectif et notre intention. Nous avons donc entamé un processus avec le Conseil de la sécurité nationale (…) pour travailler avec les différentes agences fédérales et évaluer la situation actuelle (…), que nous avons héritée du gouvernement précédent*", a-t-elle ajouté.Durant sa campagne présidentielle de 2016, Donald Trump avait affiché sa volonté de garder ouverte la prison de Guantanamo et "*de la remplir de mauvais gars*".
La prison militaire accueille des détenus liés à la " guerre contre le terrorisme" dont le Pakistanais Khaled Cheikh Mohammed, le cerveau autoproclamé des attentats du 11 septembre 2001. Elle abrite encore une quarantaine de détenus, dont 26 sont considérés comme trop dangereux pour être libérés, mais les procédures légales s'éternisent en raison de la complexité de leurs dossiers. Cette enclave de 117 km² avait été cédée par Cuba aux États-Unis en 1903, pour remercier son puissant voisin de son aide dans la guerre contre les Espagnols.

Agences

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE (PHASE DE POULES)

Entame réussie des Algériens

Les deux clubs algériens engagés en Ligue des champions africaine, à savoir le MC Alger et le CR Belouizdad, ont bien entamé la phase de poules, en revenant avec un point du match nul de leur déplacement chez, respectivement, le Zamalek d'Egypte et le Tout Puissant Mazembe du Congo.

PAR MOURAD SALHI

Versé dans le groupe D, le MC Alger, dirigé sur le banc par le nouvel entraîneur Abdelkader Amrani, a réussi de fort belle manière à imposer le partage de point au finaliste de la dernière édition, a savoir le Zamalek, emmené par l'entraîneur portugais Jaime Pacheco. Une première sortie réussie donnera certainement des ailes aux coéquipiers de Frioui pour aller de l'avant dans cette épreuve continentale très importante.

"Nous avons eu affaire à une bonne équipe de Zamalek. C'était difficile, mais nous avons réussi à sortir une belle prestation dans la capitale égyptienne. C'est un match d'un niveau important.

A ce stade de la compétition, aucun match ne sera facile. Nous sommes tenus de bien gérer, tout en essayant de récolter le maximum de points à domicile à commencer par le prochain match face à l'Espérance Tunis. Les trois points de la victoire ne doivent pas nous échapper chez nous", a indiqué l'entraîneur du Doyen Abdelkader Amrani. Lors de la deuxième journée, le Mouloudia d'Alger recevra l'ES Tunis, leader du groupe D après sa victoire laborieuse samedi contre le club sénégalais Teungueth FC (2-1), qui participe pour la toute première fois à cette compétition d'envergure.

Le Doyen, en perte de vitesse en Championnat avec une série de quatre matchs sans victoire, dont deux défaites en déplacement, est appelé à revoir sa copie s'il veut réaliser un bon parcours dans cette prestigieuse compétition continentale, qui coïncidera avec son centenaire.

L'autre belle opération de cette première journée de la phase des poules fut l'œuvre du CR Belouizdad qui est allé imposer le nul au Tout Puissant Mazembe sur ses bases. Le Chabab, qui signe son retour dans cette épreuve après deux décennies d'absence, semble bien déterminé à réussir son come-back.

Accrocher le deuxième club le plus titré dans cette compétition, le TP Mazembe, avec cinq couronnes, en compagnie du Zamalek, de surcroit sur ses bases, constitue un bon exploit pour les coéquipiers d'Amir Sayoud. En l'absence de plusieurs joueurs cadres blessés tels que les milieux de terrain Housseyn Selmi, Zakaria Draoui et l'attaquant Hamza Belahouel, le Chabab a su relever le défi face à une équipe de Mazembe intraitable dans son antre de Lubumbashi.

L'entraîneur de cette formation phare de Laâquiba avoue que les choses n'étaient pas aussi faciles à Lubumbashi, mais ses hommes ont réalisé l'essentiel en ce début de la phase des poules.

La seconde sortie des Rouge et Blanc aura lieu le 23 février prochain au stade 5-Juillet à Alger face aux Sud-africains de Mamelodi Sundowns. Ces derniers occupent la première place de leur groupe après leur victoire samedi à domicile face aux Soudanais d'Al Hilal Omdurman (2-0).

M. S.

LIGUE 1

Médéa rejoint l'ESS en tête du classement

L'Olympique Médéa a rejoint provisoirement l'ES Sétif en tête du classement de la Ligue 1 algérienne de football, en battant le NA Hussein Dey (2-1), samedi à domicile pour le compte d'une 13e journée amputée de quatre rencontres.

En effet, l'OM a bien profité de l'absence de l'Entente, dont le match face à la JS Saoura a été reporté à une date ultérieure en raison de sa participation en Coupe de la Confédération, et l'a emporté face au Nasria, se hissant par la même occasion sur la plus haute marche du podium, avec 27 points.

C'est l'infortuné Rabie Meftah qui a permis à l'OM d'ouvrir le score, en marquant contre son camp à la 16', avant que Houssam Khalfallah ne double la mise à la 27'.

La réaction des Sang et Or a été quasi immédiate, puisque Rachid Nadji a réduit le score dès la 36', mais l'excès de précipitation devant le but a fait que le score en reste-là jusqu'au coup de sifflet final. De son côté, le CA Bordj Bou-Arréridj a été mené à deux reprises au score, avant d'arracher l'égalisation à domicile face au NC Magra (2-2). La lanterne rouge court toujours après sa première victoire de la saison. Après l'ouverture du score par Boubacar Soumana (23'), les Criquets jaunes ont égalisé une première fois par Sofiane Lacheheb (46'), avant de retomber dans leurs travers et de concéder un deuxième but devant Akram Demane (67'). Loin d'avoir abdiqué, et à force d'insister, ils ont fini par arracher le point du nul grâce à Toufik Zeghdane (82'). A l'instar du CABBA, et malgré l'avantage du terrain, le RC Relizane a trouvé toutes les peines du monde pour venir à bout de son adversaire du jour, la JSM Skikda, modeste avant-dernier au classement général (2-1). Le RCR a dû attendre la demi-heure de jeu pour ouvrir le score grâce à Abou Sofiane Balegh. Ce n'est qu'à la 77' que Seif-Eddine Chettih a pu offrir un semblant de paix aux locaux, en inscrivant le deuxième but. Mais la réduction du score par Kheïreddine Merzougui à la 82' a vite redonné des sueurs froides au RCR qui a terminé le match avec la peur au ventre.

Finalement, les locaux ont réussi à préserver leur acquis jusqu'au coup de sifflet final, engrangeant au passage trois précieux points qui leur permettent de rejoindre le Paradou AC à la 10e place avec 17 points, au moment où la JSMS reste scotchée à l'avant-dernière place avec seulement huit unités.

Le bal de cette 13e journée s'était ouvert vendredi avec le déroulement de trois rencontres, dont le PAC et surtout l'AS Aïn-M'lila ont été les plus grands bénéficiaires. En effet, si les Pacistes ont ramené un point de Sidi Bel-Abbès (0-0), l'ASAM a réussi à l'emporter au stade Omar-Hamadi face à l'USM Alger (1-0). De son côté, le MC Oran n'a pas fait dans le détail en accueillant le mal-classé US Biskra, qu'il a littéralement atomisé (6-0).

Cette 13e journée s'achèvera avec le déroulement des quatre dernières rencontres inscrites à son programme, reportées à une date ultérieure en raison de la participation de l'ES Sétif, du CR Belouizdad, du MC Alger et de la JS Kabylie aux différentes joutes continentales. Le MCA, le CRB et la JSK joueront à domicile, respectivement contre l'ASO Chlef, le WA Tlemcen et le CS Constantine, au moment où l'ESS est appelée à se déplacer chez la JS Saoura.

APS

QATAR

18e but en championnat pour Bounedjah

Le meilleur buteur du Championnat du Qatar, Baghdad Bounedjah a encore marqué pour porter son total de buts à 18 après 16 journées.

L'Algérien a ouvert le score pour les siens à la 23e minute en suivant une frappe contrée de son coéquipier Nam Tae-Hee pour se faufiler entre deux défenseurs et surprendre l'équipe adverse en renard des surfaces. Al Sadd s'impose sur le score de 3-0 face à Al Ahli et compte 16 points d'avance en tête du championnat. Bounedjah qui a retrouvé toutes ses capacités cette saison, compte 22 buts toutes compétitions confondues.

TUNISIE

Fracture du talon pour Amine Tougaï

Enorme un coup dur pour le jeune défenseur algérien Amine Tougaï qui a été blessé pendant le match de l'Espérance face aux Sénégalais Teugueth en Champions League africaine.

L'ancien défenseur international U20 a dû laisser ses coéquipiers en deuxième période avant d'être emmené en urgence à l'hôpital. L'ancien joueur du NAHD a effectué des tests médicaux qui ont conclu à une fracture au niveau du talon qui nécessite une intervention chirurgicale.

Une terrible nouvelle pour le jeune talent qui a commencé à faire ses preuves cette saison avec l'Espérance et qui a réussi a obtenir une place de titulaire en défense centrale des Sang et Or avec Bedrane.

BENRAHMA :

« Mes débuts avec l'Algérie en 2015, inoubliables »

Dans un long entretien accordé au site officiel de West Ham, Saïd Benrahma a abordé plusieurs points concernant son parcours en club, mais aussi avec l'Equipe nationale.

Saïd Benrahma, dernièrement transféré à West Ham, a ainsi déclaré : *« Je ne peux vous expliquer à quel point j'étais fier de porter le maillot algérien et de mes débuts avec l'Équipe nationale. À chaque fois que je reçois une convocation de l'EN, je suis très heureux, très fier, car c'est un honneur pour moi. »*

L'international algérien (6 sélections) a ainsi développé son amour pour la sélection algérienne : *« Les supporters sont très chaleureux, et je ne pense pas que d'autres joueurs, avec d'autres pays, peuvent ressentir ce que l'on ressent. Je ne peux que souhaiter à d'autres d'être un joueur algérien pour vivre ce moment ! Les supporters te donnent l'amour et je ne pense pas que d'autres supporters dans d'autres pays donnent autant d'amour à leurs joueurs comme le font les nôtres. »*

SISTER ACT ACTE 2

21h00 W9

Whoopi Goldberg joue les nonnes en folie et met son peps au service de ce film musical emballant qui, le saviez-vous, fut proposé à Pedro Almodóvar ! Mais ce fut Emilie Ardolino, à qui on doit un autre succès du box-office : Dirty Dancing, qui signe ici la réalisation. L'énorme succès populaire du film, engendra un deuxième opus, moins réussi, et une comédie musicale à Broadway qui s'est aussi jouée à Paris.

DARKEST MINDS RÉBELLION

21h00 C8

Des adolescents, qui ont survécu à une grande épidémie causée par un mystérieux virus, ont commencé à développer de dangereuses facultés. Incapables de contrôler leurs pouvoirs et représentant un réel danger pour la société, ils sont enfermés dans des camps sur ordre du gouvernement. Ruby, l'une des adolescentes les plus puissantes, réussit à s'échapper grâce à Cate et parvient à rejoindre Liam et un groupe de jeunes en fuite.

LES AVENTURES DU JEUNE VOLTAIRE

21h00 •2

Le complot contre le Régent se retourne contre la duchesse du Maine. Voltaire, naïf et vaniteux, manque de se faire tuer par un indicateur de la police. Sa vie amoureuse se partage entre une comédienne et une riche marquise. Tandis que la mort touche son ami Génonville, elle vient frôler Voltaire dangereusement. Il se remet cependant à l'écriture, revient en grâce à la cour malgré l'hostilité du jeune Louis XV....

LA FAILLE

21h00 •3

Il tutoie les 70 ans mais se porte comme un charme et dirige son entreprise pied au plancher. Ted Crawford, richissime industriel de l'aéronautique, n'est pas du genre à passer la main. Il aime que tout soit sous son contrôle. Sa jeune et belle épouse ne déroge pas à la règle. Aussi, après l'avoir surprise avec son amant, Ted a décidé de lui faire expier sa trahison d'une balle tirée à bout portant.

LA SELECTION DU MIDI LIBRE

L'AIGLE S'EST ENVOLE

21h00 arte

Parmi les agents nazis qui opèrent en Angleterre, Joanna Grey est l'une des plus efficaces. Aussi quand elle avertit ses supérieurs que Winston Churchill s'apprête à passer le week-end à Studley Constable, un village isolé du comté de Norfolk, ils prennent l'information très au sérieux: ils décident de mettre à profit ce séjour pour organiser l'enlèvement du Premier ministre. C'est Kurt Steiner, un officier parachutiste, récemment condamné pour avoir frappé un général qui, en échange de sa grâce, doit diriger les opérations.

MONTREUX COMEDY FESTIVAL 2018

21h00 •4

Après Bruce Willis ou Harrison Ford, c'est Manu Payet et ses camarades qui vont tenter de sauver la planète. A l'occasion du gala de clôture du Montreux Comedy Festival, Alex Vizorek, Blanche Gardin, Fabrice Eboué ou encore Elodie Poux reviennent sur les bonnes méthodes à adopter pour lutter contre le réchauffement climatique. Climatisation, diesel, tri des déchets, alimentation, consommation, tout est passé au crible avec humour.Présentation de Manu Payet.

CAUCHEMAR EN CUISINE

21h00 M6

Cette semaine, Philippe Etchebest se rend dans les Bouches-du-Rhône, à Sénas, où Mélanie et Mylène, deux jumelles de 28 ans, ont fait appel à lui pour sauver le restaurant qu'elles gèrent avec leur grande soeur Séverine. Bien qu'il soit placé au centre du village et entouré de nombreux commerces, les clients ont déserté leur établissement. L'ambiance qui règne sur place y est peut-être pour quelque chose.

JE TE PROMETS RIVALITÉS FRATERNELLES

21h00 TF1

La famille Gallo a prévu de passer la journée à la plage. Les parents vont devoir se serrer les coudes face aux enfants qui ne vont leur laisser aucun répit. Michaël et Mathis sont contraints de passer une soirée ensemble, ce qui risque d'être explosif. De leur côté, Tanguy et Maud font le point après deux mois de régime drastique, tandis qu'Agnès passe une soirée seule avec Amadou. Celui-ci lui fait des révélations qui auront des répercussions importantes pour toute la famille...

MIDI Libre
Quotidien national d'information

Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

La rédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard :
021.18.22.67
Rédaction : Tél-Fax :
023.18.22.67
Publicité : Tél-Fax :
023.18.22.67
publicite@lemidi-dz.com
Pour vos publicités
s'adresser à l'ANEP
01, avenue Pasteur, Alger

Impression :

Centre : SIA **Diffusion :** Midi libre

EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16

Adresse : 12 rue Fouzia Moulahe Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

MIDI Libre
Quotidien national d'information
N° 4195 | Lundi 15 février 2021

Horaires des prières pour Alger et ses environs

Fadjr	06:09
Dohr	13:02
Asr	16:03
Maghreb	18:31
Icha	19:50

ÉTATS-UNIS

Trump acquitté, les Républicains divisés

Pour la deuxième fois, l'ex-président américain Donald Trump acquitté, a échappé samedi à un verdict de culpabilité, à l'issue d'un procès historique devant le Sénat américain, qui le jugeait pour son rôle supposé dans les violences du 6 janvier au Capitole.

Son successeur, le démocrate Joe Biden, a estimé qu'en dépit de l'acquittement, le fond de l'accusation n'était "*pas contesté*", et a demandé à ses concitoyens de défendre la démocratie, qui reste "*fragile*".

Les sénateurs ont été une majorité, –57 sur 100–, à se prononcer pour une condamnation du milliardaire. Mais il aurait fallu les deux tiers de la chambre haute (67 voix) pour parvenir à un verdict de culpabilité qui aurait pu être suivi d'une peine d'inéligibilité.

Le socle des élus républicains a tenu, ce qui montre l'emprise que Donald Trump conserve sur la politique américaine. Mais le Parti républicain sort fragilisé d'une séquence commencée en novembre, avec la contestation de la victoire de Joe Biden à l'Election présidentielle, et qui a culminé avec les "*Notre mouvement magnifique, historique et patriotique, Make America Great Again, ne fait que commencer*", a réagi M. Trump dans un communiqué, se posant une nouvelle fois en victime d'une *"chasse aux sorcières"*.

Pour Donald Trump, il s'agit d'un deuxième acquittement en autant de procédures de destitution. Un cas unique dans l'histoire des Etats-Unis. Dans sa première réaction à ce verdict, l'ex-président de 74 ans a pris date pour l'avenir : *"Dans les mois qui viennent, j'aurai beaucoup de choses à partager avec vous, et suis impatient de continuer notre incroyable aventure pour la grandeur de l'Amérique"*.

Trump acquitté, "énorme problème"

Chef influent des Républicains du Sénat, Mitch McConnell, incarne à la perfection le malaise de certains républicains. A peine le verdict annoncé, le vieux routier de la politique a laissé éclater son amertume. "*Il n'y a aucun doute, aucun, que le président Trump est, dans les faits et moralement, responsable d'avoir provoqué les événements de cette journée du 6 janvier*", a-t-il asséné.

Soutien de Donald Trump pendant les quatre années de sa présidence, Mitch McConnell, 78 ans, ne s'est pourtant pas joint à ses sept collègues qui ont voté pour la culpabilité. Pour lui, le Sénat n'était pas compétent dans une procédure de destitution, puisque le magnat de l'immobilier a quitté le pouvoir.

Mais le message politique est clair. *"Mitch McConnell sent bien que Donald Trump reste un énorme problème pour le Parti républicain"*, a martelé Jamie Raskin, chef des procureurs démocrates. Accusation "absurde" pour un camp, président qui a *"trahi"* les Américains, en soutenant les émeutiers pour l'autre: les avocats du milliardaire républicain et les élus démocrates chargés de porter l'accusation ont bataillé pendant les cinq jours du procès rythmé par des vidéos chocs retraçant les événements.

La dernière journée aura elle aussi été menée tambour battant. Puis Patrick Leahy, élu démocrate qui présidait les débats, a déclaré solennellement : *"Donald Trump est par la présente acquitté"*. *"Il est temps de boucler cette mascarade politique"*, a tonné l'un des avocats du 45e président des Etats-Unis, Michael van der Veen, lors de son court plaidoyer samedi. "*Estimer, en se basant sur les indices que vous avez vus, que M. Trump voulait réellement, et de fait a délibérément suscité une insurrection armée pour renverser le Gouvernement américain, serait absurde*", a-t-il asséné. Derrière cette accusation, il y a surtout la "*peur*" de voir Donald Trump réélu en 2024, a-t-il accusé.

"Foule hargneuse"

A l'inverse, Donald Trump est pour les Démocrates, le principal responsable des événements du 6 janvier, leur *"incitateur"*. C'est lui qui par ses diatribes aurait suscité l'envahissement du Capitole par ses partisans en colère, au moment où le Congrès américain s'apprêtait à confirmer sa défaite à l'élection du 3 novembre.

"*Il est désormais évident, sans l'ombre d'un doute, que Trump a soutenu les actes de la foule hargneuse et il doit donc être condamné.*

C'est aussi simple que cela", a lancé Jamie Raskin, pendant le réquisitoire long de près de deux heures.

"*Au moment où nous avions le plus besoin qu'un président nous protège et nous défende, le président Trump nous a à la place délibérément trahis. Il a violé son serment de protéger le pays*", a renchéri l'un des neuf Démocrates de la Chambre des représentants qui portaient l'accusation, David Cicilline. Selon eux, il a "*attisé la hargne*" de ses partisans pendant des mois avec un "*grand mensonge*": en se présentant comme la victime d'une élection "*volée*" suite à des "*fraudes*", dont il n'a jamais apporté la preuve.

Une fois l'assaut en cours, il a attendu de longues heures avant d'appeler ses sympathisants à "*rentrer chez eux*". En tout, cinq personnes sont mortes, et des centaines ont été blessées ou traumatisées, ont-ils estimé.

La présidente démocrate de la Chambre des représentants, Nancy Pelosi, après un communiqué pointant "*l'un des jours les plus sombres et l'un des actes les plus déshonorants*" de l'histoire du pays, s'est montrée furieuse devant la presse, en traitant de "lâches" les Sénateurs républicains qui avaient acquitté l'ex-président.

"*Nous censurons ceux qui utilisent la paperasse dans un mauvais but. Nous ne censurons pas ceux qui incitent à une insurrection qui tue des gens dans le Capitole*", a aussi lancé Mme Pelosi.

Joe Biden espère, désormais, aborder une nouvelle phase de son début de présidence, débarrassé de l'ombre gênante de ce procès qui monopolisait les médias et le Congrès. Sa priorité immédiate est de voir les Parlementaires voter son plan de soutien de 1.900 milliards de dollars à l'économie américaine, frappée par la pandémie de Covid-19, et d'accélérer la vaccination des Américains.

TRIBUNAL DE CHERAGA

Appel à témoin

La juge d'instruction de la première chambre du tribunal de Chéraga a lancé un appel, hier, à toute personne ayant été victime ou rémoin de l'accusé pour usurpation d'identité, le dénommé AYOUB BELKACEMI, à se rapprocher de la juge de la première chambre près le tribunal de Chéraga. Dans l'appel à temoin, la juge a expliqué que l'accusé s'est rendu coupable de faits punis par les articles 222 et 242 du code pénal, concernant,notamment *"l'usurpation d'identité*", *"l'immixion en l'absence de qualité dans une fonction publique*", ainsi que "*le faux et usage de faux*".

COUR D'ALGER

L'affaire "GB Pharma" rejugée en appel

Le procès en appel dans l'affaire de la société de fabrication et d'importation de médicaments "GB Pharma", dans laquelle sont poursuivis les anciens Premiers ministres, Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal, ainsi que d'anciens ministres, a débuté hier dimanche à la Cour d'Alger.

Fin novembre dernier, le tribunal de Sidi M'hamed (Alger) avait prononcé dans cette affaire une peine de 5 ans de prison ferme à l'encontre d'Ouyahia et Sellal, et acquitté l'ancien ministre des Transports et des Travaux publics, Abdelghani Zaâlane.

Ouyahia et Sellal sont accusés d'octroi de privilèges injustifiés au Groupe Condor et à ses filiales, dont des facilitations pour la réalisation d'une usine de fabrication de médicaments "GB Pharma" dans la nouvelle ville de Sidi Abdallah (ouest d'Alger), laquelle était gérée par l'ancien ministre de la Poste et des Technologies, Moussa Benhamadi, décédé en juillet dernier à la prison d'El Harrach, des suites de la Covid-19.

Le Groupe Condor avait bénéficié auprès d'Ouyahia et de Sellal, de facilitations jugées illégales pour la réalisation d'un centre pour brûlés à Skikda par la société "Travocovia", une des filiales de ce groupe, ainsi que d'interventions lors de la passation de marchés avec l'opérateur public de téléphonie mobile Mobilis pour l'acquisition de téléphones portables et de tablettes auprès du groupe Condor.

Les frères Benhamadi sont également poursuivis pour participation au financement de la campagne électorale du candidat à la présidentielle d'avril 2019, Abdelaziz Bouteflika, à travers un compte bancaire ouvert spécialement pour recueillir les apports financiers de parties sans aucun lien avec l'élection.

BILAN CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

198 nouveaux cas et 4 décès en 24h

198 nouveaux cas testés positifs au coronavirus, 183 guérisons et 04 décès, ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, selon le bilan de ce 14 février 2021 publié par le Comité scientifique chargé du suivi de l'épidémie de coronavirus.

L'Algérie totalise 110.711 contaminations depuis le début de l'épidémie, dont 2.939 décès et 75.992 guérisons.

Le nombre de contaminations évolue en dents de scie, mais reste inférieur à 300 personnes par jour depuis le début de l'année en cours. L'OMS parle d'un léger recul de la maladie dans le monde. Impact de la vaccination?